



Commune d'Echichens

PRÉAVIS N° 02/2023

DE LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2022



Vue du village de Colombier

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 15 juin 2023

Séance de la Commission de gestion : 8 mai 2023, 18h30, Echichens.

Table des matières

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	7
1.1 CONSEIL COMMUNAL	7
1.2 MUNICIPALITÉ.....	9
1.3 PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC).....	12
1.4 CRISE ÉNERGÉTIQUE	13
1.5 REGISTRE CIVIQUE.....	13
1.6 NATURALISATIONS	15
1.7 ADMINISTRATION COMMUNALE.....	15
1.8 PERSONNEL COMMUNAL	16
1.9 VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES.....	17
1.10 SITE INTERNET	18
1.11 JOURNAL NOUVELLES ÉCHICHENS.....	18
1.12 INFORMATIQUE	19
1.13 TRANSPORTS PUBLICS	19
2. FINANCES.....	24
2.1 TÂCHES DU SERVICE DE LA BOURSE COMMUNALE	24
2.2 BOUCLEMENT DES COMPTES 2022	24
2.3 IMPÔTS.....	24
2.4 EMPRUNTS ET LIQUIDITÉS	25
2.5 ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT.....	25
2.6 DISSOLUTION DE LA PROVISION POUR RISQUES ÉCONOMIQUES.....	25
2.7 PRÉAVIS BOUCLÉS EN 2022	25
3. DOMAINES ET BÂTIMENTS.....	26
3.1 DOMAINES	26
3.2 FORÊTS.....	26
3.3 BÂTIMENTS	28
4. TRAVAUX	31
4.1 URBANISME.....	31
4.2 POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	33
4.3 ROUTES	34
4.4 DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHETTERIE	36
4.5 RÉSEAUX ÉGOUTS-ÉPURATION	38
5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	40
5.1 ASIME - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE MORGES ET ENVIRONS	40
5.2 PEDIBUS.....	43
5.3 CANTINES SCOLAIRES DE COLOMBIERS ET ÉCHICHENS.....	43
5.4 UAPE LES PAND'AMIS ÉCHICHENS	44
5.5 PASSEPORT-VACANCES DE MORGES ET ENVIRONS	45
6. POLICE.....	45
6.1 POLICE RÉGIONALE	45
6.2 CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS	47
6.3 SERVICE INCENDIE ET SECOURS « MORGET ».....	48
6.4 PROTECTION CIVILE, RÉGION MORGES	50
7. SÉCURITÉ SOCIALE.....	51
7.1 ARASMAC-ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONAY	51
7.2 PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE	52
7.3 ACTIVITÉS SENIORS.....	53

8.	SERVICES INDUSTRIELS.....	53
8.1	EAU POTABLE.....	53
8.2	ÉCLAIRAGE PUBLIC	55
9.	VIE ASSOCIATIVE	56
9.1	SOCIÉTÉS LOCALES.....	56
10.	CONCLUSIONS.....	58

Abréviations

AAS	Agence d'Assurances sociales
AF	Améliorations foncières
AIEV	Association intercommunale des eaux usées de Vufflens-la-Ville
AJEMA	Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne
APE	Association des Parents d'élèves
ARASMAC	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
ASIME	Association scolaire intercommunale de Morges et environs
ASP	Agent de sécurité publique
AVM	Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges
BH	Borne hydrante
CFC	Certificat fédéral de capacité
Codir	Comité de direction
CSR	Centre social régional
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement de premier secours
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
ETP	Equivalent temps plein
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
EU-EC	Eaux usées-Eaux claires
GED	Gestion électronique des documents
GT	Groupe de travail
LAT	Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
LC	Loi sur les communes
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OI	Organe d'intervention
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PA	Plan d'affectation
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PCi	Protection civile
PPA	Plan partiel d'affectation
RC	Route cantonale
RI	Revenu d'insertion
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SIS	Service d'incendie et de secours
STEP	Station d'épuration
TPM	Transports publics morgiens (réseau urbain)
UCV	Union des communes vaudoises

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c),
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979,
- du Règlement du Conseil communal d'Echichens du 3 novembre 2016 (art. 97),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2022. Les comptes 2022, accompagnés de commentaires, font l'objet d'un document séparé.

Le rapport de gestion est également une occasion de féliciter et remercier publiquement l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la commune pour leur engagement et leur professionnalisme, au service de la population, dans le respect des règles et délais impartis.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 4 reprises :

- 1^{ère} séance : 17 février 2022
- 2^e séance : 16 juin 2022
- 3^e séance : 10 novembre 2022
- 4^e séance : 8 décembre 2022

La sortie du Conseil communal a eu lieu le 21 mai 2022. Elle a été agréementée par la visite de l'Observatoire de Genève, puis du Château de Prangins - Musée national suisse.

1.1.1 BUREAU DU CONSEIL

Les élections statutaires se sont déroulées le 16 juin 2022.

Composition du bureau dès le 1^{er} juillet 2022 :

Président	Audard	Marc	St-Saphorin-sur-Morges
Vice-Président	Jordan	Eric	Colombier
Secrétaire	Stirnimann	Nancy	Echichens
Scrutateur/trice	Rochat	Philippe	Echichens
	Rémy	Anne-Sandrine	Monnaz
Scrutatrices suppléantes	Combremont	Laurence	St- Saphorin-sur-Morges
	Rairoux	Sophie	St- Saphorin-sur-Morges

1.1.2 MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2022

Aimon	Camille-Estelle	Echichens	Gros	Oscar	Echichens
Amaron	Jean-Philippe	Colombier	Henny	Mariette	Colombier
Amato	Anne-Laure	Monnaz	Henny	Olivier	Colombier
Arn	Murielle	Echichens	Jordan	Eric	Colombier
Audard	Marc	St-Saphorin	Klipfel	Yorick	St-Saphorin
Bieler	Mélanie	Echichens	Kouti	Rhyem	Echichens
Bieler	Thierry	Echichens	Loeffel	Gaëtan	Colombier
Borgeaud	Jean-François	Colombier	Lugrin	Eric	Monnaz
Bovet	Laurent	Monnaz	Mages	Marie	Monnaz
Bovy	Alain	Echichens	Masson	David	Colombier
Buchillier	Laurent	Echichens	Masson	Philippe	Colombier
Cherbuin	Janine	Colombier	Mazzone	Grégory	Colombier
Chollet	Hélène	Monnaz	Metzger	David	Echichens
Combremont	Laurence	St-Saphorin	Monnin	Simon	St-Saphorin
Cornut	Bertrand	Monnaz	Prahn	Denis	St-Saphorin
Corthay	Philippe	Echichens	Rairoux	Sophie	St-Saphorin
Cruchon	Amparo Anne	Echichens	Remy	Anne-Sandrine	Monnaz
Daerendinger	Karine	Echichens	Rochat	Philippe	Echichens
Dumuid	Gilles	St-Saphorin	Roduit	Cédric	St-Saphorin
Duruz	Philippe	Colombier	Roulet	Philippe	Monnaz
Favre	Bertrand	Echichens	Rufer	Pascal	Colombier
Fracheboud	Myriam	Echichens	Spohn	Delphine	St-Saphorin
Genoud	Anne-Sylvie	Monnaz	Stirnimann	Nancy	Echichens
Goy	Philippe	Monnaz	Troger Gil	Corinne	Monnaz
Gschwindemann	François	Echichens	Vuilleumier	Christophe	Colombier

1.1.3 COMMISSIONS PERMANENTES - LÉGISLATURE 2021-2026, AU 31.12.2022

Commission des finances

Bovet	Laurent	Membre	Roulet	Philippe	Suppléant
Gschwindemann	François	Membre	Troger Gil	Corinne	Suppléante
Metzger	David	Membre			

Commission de gestion

Duruz	Philippe	Membre	Rufer	Pascal	Membre
Genoud	Anne-Sylvie	Membre	Bieler	Thierry	Suppléant
Kouti	Rhyem	Membre	Cherbuin	Janine	Suppléante
Mazzone	Grégory	Membre			

Recours en matière d'impôts

Arn	Murielle	Membre	Loeffel	Gaëtan	Suppléant
Klipfel	Yorick	Membre	Masson	Philippe	Suppléant
Prahn	Denis	Membre			

1.1.4 MOTIONS - POSTULATS - INTERPELLATIONS

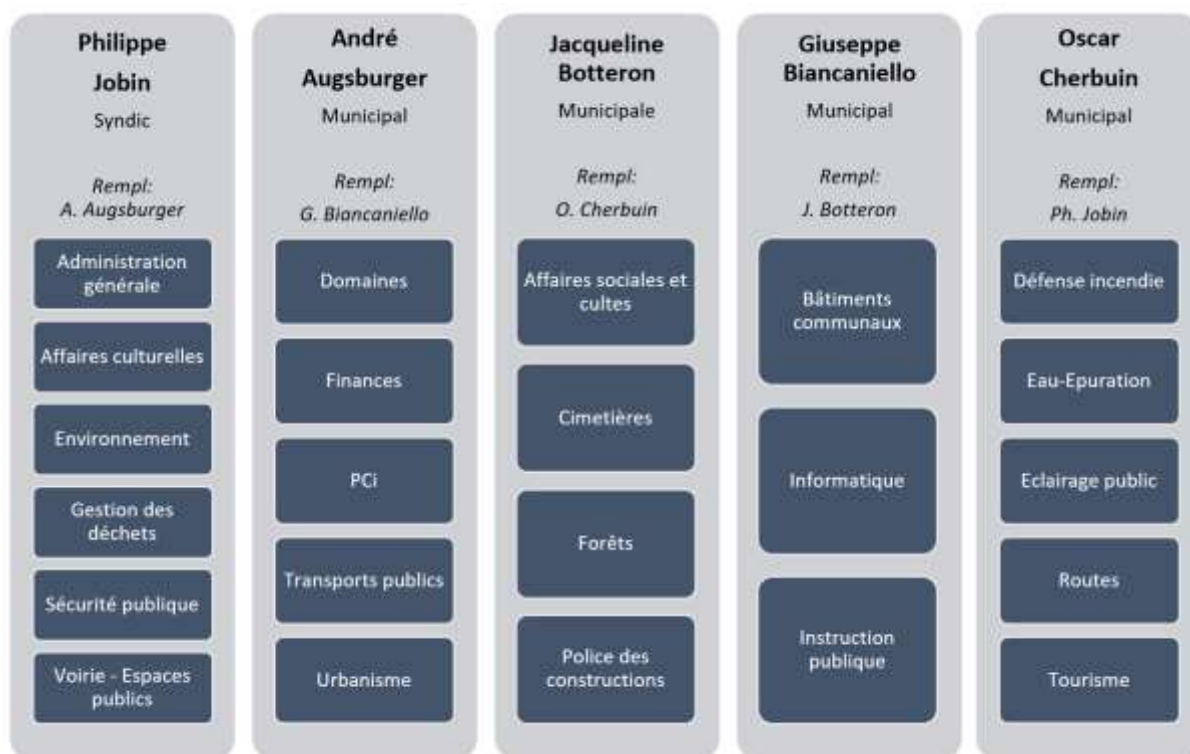
Genre	Date du Conseil	Dépositaire/s	Sujet	État
Postulat	09.12.2021	Thierry Bieler	Un plan climat pour Echichens	Terminé
Postulat	16.06.2022	Philippe Rochat	Postulat en lien avec la pétition "Stop aux véhicules squatteurs - priorité aux résidents et commerçants" du 16.06.2022	En cours

1.2 MUNICIPALITÉ

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, ainsi que la gestion de la menace d'une crise énergétique, la Municipalité a porté une attention particulière :

- à la recherche permanente d'économies possibles en matière d'investissements et de dépenses courantes du ménage communal ;
- à l'élaboration d'un Plan Énergie et Climat Communal impliquant l'ensemble des dicastères (lire 1.3) ;
- aux projets de constructions et travaux routiers en cours sur l'ensemble du territoire communal.

1.2.1 ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ



Dans le cadre de sa politique climatique, la Municipalité a créé un nouveau dicastère de l'Environnement et adapté sa répartition des activités.

La vice-syndicature est assurée par un tournus :

- du 1^{er} juillet 2022 au 1^{er} juillet 2023: Jacqueline Botteron
- du 1^{er} juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024: Giuseppe Biancaniello
- du 1^{er} juillet 2024 au 1^{er} juillet 2025: Oscar Cherbuin
- du 1^{er} juillet 2025 au 1^{er} juillet 2026: André Augsburgers

En 2022, la Municipalité a fait l'acquisition d'une application informatique pour la gestion de ses séances, avec pour objectif d'optimiser le processus des décisions opérationnelles pour permettre à la Municipalité de mener une action orientée sur la stratégie.

La plateforme eSéances, éditée par la société Artionet et conçue pour les besoins spécifiques des autorités, permet notamment de faciliter l'élaboration des ordres du jour, de préparer en amont les sujets à traiter, d'améliorer la transmission et le suivi des décisions, d'automatiser l'édition des procès-verbaux et d'assurer une recherche efficace dans les archives. L'intégration de cet outil a été préparée en 2022 pour une mise en service au 1^{er} janvier 2023.

1.2.2 SÉANCES

La Municipalité siège le lundi à 15h00.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, elle a tenu 46 séances ordinaires au cours desquelles elle a pris collégialement 1054 décisions.

1.2.3 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL COMMUNAL À LA MUNICIPALITÉ

Acquisition et aliénation d'immeubles (Préavis 09/2021) : la Municipalité n'a pas fait usage de ce droit en 2022.

Demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour un montant de CHF 50'000.00 par cas (Préavis 10/2021) : la Municipalité n'a pas fait usage de ce droit en 2022.

Autorisation générale de plaider (Préavis 11/2021) : la Municipalité n'a pas fait usage de ce droit en 2022.

La Municipalité a consulté un avocat conseil dans plusieurs dossiers liés à la police des constructions.

1.2.4 PARTICIPATION À DES SÉANCES PAR DÉLÉGATION / REPRÉSENTATIONS

En dehors de leur réunion hebdomadaire du lundi, les membres de la Municipalité ont participé individuellement ou collectivement à de nombreuses séances tant à Echichens qu'à l'extérieur, pour traiter des problèmes de leurs dicastères respectifs ou pour représenter la commune.

REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES

Association	Comité de direction	Conseil intercommunal /Assemblée
AIEV	-	Oscar Cherbuin
ARASMAC	-	Jacqueline Botteron
ARCAM	-	André Augsburg
ASIME	Giuseppe Biancaniello	Jacqueline Botteron
AVM	Oscar Cherbuin	André Augsburg
ERM	-	Oscar Cherbuin
Groupe forestier Veyron-Léman	-	Jacqueline Botteron
PCi	-	André Augsburg
Région Morges	-	André Augsburg (comités Urbanisation et Mobilité) Philippe Jobin (comité Environnement, Assemblée des syndics)
SDIS	-	Oscar Cherbuin
TPM	-	André Augsburg (Comité exécutif)
UCV	Philippe Jobin (vice-président)	
SAGEP	Oscar Cherbuin	
MRT	-	Oscar Cherbuin
UAPE Les Pand'amis	Giuseppe Biancaniello	

1.2.5 PRÉAVIS DÉPOSÉS

Titre	Conseil communal du	Décision du Conseil communal	D		
			Pour	Contre	Abst.
1 Demande d'un crédit de CHF 2'500'000.00 pour l'achat des lots PPE 32-1, 32-4, 32-5 et 32-6 du bâtiment sis à la route du village 40, parcelle de base 32, à Echichens	17.02.2022	Accepté	35	2	4
2 Demande d'un crédit de CHF 188'000.00 pour l'achat d'un véhicule destiné aux travaux de voirie	16.06.2022	Accepté	43	0	0
3 Révision des statuts de l'ERM	16.06.2022	Accepté	43	0	0
4 Comptes et rapport de gestion 2021	16.06.2022	Accepté	42	0	1
5 Demande d'un crédit de CHF 95'000 destiné à poursuivre l'installation de la technologie LED sur l'ensemble des lampadaires de l'éclairage public	10.11.2022	Accepté	42	0	0
6 Budget 2023	08.12.2022	Accepté	43	0	0
7 Demande d'un crédit de CHF 1'190'000.00 pour la réalisation des aménagements extérieurs du site Bellicot-Grand Record	08.12.2022	Accepté	30	4	9

1.2.6 MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- 1^{er} août Fête nationale à Colombier, Pontet
- 1^{er} septembre Sortie des aînés : croisière sur le lac de Neuchâtel
- 3 novembre Accueil des nouveaux habitants et nouveaux citoyens

1.2.7 RELATIONS INTER-MUNICIPALITÉS

Tir inter-municipalités : Regroupant les communes d'Aclens, Bremblens, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Tolochenaz, il s'est déroulé le 8 septembre au stand de tir d'Echandens.

Journée des communes vaudoises : Après deux ans d'absence en raison de la pandémie, la Journée des communes vaudoises a eu lieu le 11 juin 2022 à Chavornay, réunissant 1650 personnes. L'événement s'est déroulé autour de la partie statutaire le matin avec l'assemblée générale de l'Union des communes vaudoises (UCV), puis la partie festive l'après-midi. Durant l'assemblée, les accompagnantes et accompagnants des délégués ont eu l'opportunité de participer à une trentaine de visites.

Soirée saucisses : Cette rencontre historique, organisée à tour de rôle par les communes de Chigny, Echichens et Vufflens-le-Château, a réuni, le 4 mars à Chigny, les anciennes autorités et les autorités en place des trois communes, les anciens et actuels boursiers et secrétaires municipaux, ainsi que de nombreux partenaires, notamment les écoles, églises, pompiers, PCi et bureaux techniques.

Point zéro : Historiquement organisé à tour de rôle par Vufflens-le-Château et Echichens, cette rencontre sur le pont de la Morges a eu lieu 24 septembre.

Rencontre informelle avec la Ville de Morges : Initiée en 2016, cette rencontre annuelle permet d'échanger sur des dossiers en cours et projets qui lient nos deux communes. Elle s'est déroulée à Morges le 7 mars.

1.3 PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

La Municipalité a démarré le travail d'élaboration du Plan énergie et climat communal (PECC) avec l'appui d'un bureau expert en durabilité. La démarche, menée sur 4 ans en coordination avec Région Morges et les 5 communes impliquées dans le projet, répond également aux préoccupations du Conseil communal exprimées à travers le postulat de M. Thierry Bieler "Pour un Plan Énergie et Climat Communal". Cette action régionale bénéficie d'un soutien financier cantonal.

Après l'établissement d'un diagnostic incluant notamment un bilan carbone, les premières étapes consistent à définir une stratégie 2050 et un plan d'actions communales et régionales, en coordination avec les autres communes partenaires. Pour cela, la Municipalité s'est notamment appuyée sur un sondage mené en mai 2022 auprès de la population. Elle a également rencontré à deux reprises la commission consultative nommée dans le cadre de ce projet, afin d'échanger sur leur vision future de la commune. La composition de cette commission, issue des rangs du Conseil communal, est la suivante: Jean-François Borgeaud (Colombier), Philippe Corthay

(Echichens), Philippe Goy (Monnaz), Rhyem Kouti (Echichens), Philippe Masson (Colombier), Yorick Klipfel (St-Saphorin) et Thierry Bieler (Echichens).

1.4 CRISE ÉNERGÉTIQUE

Pour faire face aux risques d'approvisionnement en énergie qui ont marqué l'année 2022, la Municipalité s'est dotée d'un programme de sobriété, en ligne avec les recommandations fédérales et cantonales. Elle a également élaboré son plan de continuité et procédé à l'analyse de ses infrastructures, telles que les stations d'épuration, les réseaux d'éclairage public et d'alimentation en eau potable ou les services informatiques, afin de mettre en place les processus appropriés en cas de coupures d'électricité.

En collaboration avec la préfecture, l'État-major cantonal de conduite et l'office régional de protection civile, elle a également organisé un point de rencontre d'urgence (PRU) à la salle polyvalente d'Echichens, et son système de piquet dédié. En cas de déploiement, c'est là que la population pourrait trouver les prestations de base, en particulier la possibilité de passer des appels d'urgence.

1.5 REGISTRE CIVIQUE

1.5.1 PERSONNES INSCRITES AU RÔLE DES ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS

État au 25.09.2022 (dernier transfert du rôle)

	Suisses (CH-VD-CO)	Étrangers (CO)	Total
Nb de femmes	1'065	109	1174
Nb d'hommes	938	109	1047
Total	2003	218	2'221

1.5.2 SCRUTINS

Date	Objet		Votants	Participation	Oui	Non	Blanc	Nul
13.02	Initiative sur l'expérimentation animale et humaine		965	48.25%	116	825	21	2
	Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac		965	48.25%	608	337	18	1
	Loi sur les droits de timbre (LT)		965	47.65%	420	484	48	0
	Loi sur un train de mesure en faveur des médias		965	47.85%	583	344	27	2
20.03	Élection du Conseil d'Etat, 1 ^{er} tour		786	38.85%			4	17
	Élection du Grand Conseil		786	38.95%			3	13
10.04	Élection du Conseil d'Etat, 2 ^e tour		891	44.71%			1	12

15.05	Loi sur le cinéma		837	41.86%	623	180	29	1
	Loi sur la transplantation		837	42.06%	682	141	13	1
	Loi Frontex		837	41.86%	636	162	34	1
25.09	Création d'un Conseil de la magistrature		1'242	57.21%	757	293	95	1
	Initiative sur l'élevage intensif		1'242	61.96%	316	904	20	1
	Financement additionnel de l'AVS grâce à un relèvement de la TVA		1'242	61.86%	637	577	24	1
	AVS 21		1'242	61.86%	544	669	25	1
	Loi fédérale sur l'impôt anticipé		1'242	61.61%	648	504	81	1

1.5.3 INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums :

	Nom de l'initiative / du référendum	Signatures reçues	Signatures valables	Signatures non valables
Initiative cantonale	Pour des transports publics gratuits	38	35	3
Référendum fédéral	Contre la modification du 1.10.21 de la Loi sur la Transplantation	13	11	2
Référendum fédéral	Contre la loi sur le cinéma	26	25	1
Référendum fédéral	Non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex	4	4	0
Initiative cantonale	Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise	73	72	1
Initiative fédérale	Non à l'abolition de l'impôt anticipé sur les obligations	17	17	0
Initiative cantonale	Sauvons le Mormont	36	35	1
Initiative cantonale	Pour un congé parental vaudois	46	45	1
Initiative fédérale	Pour la liberté et l'intégrité physique « Moi j'ai le choix »	15	15	0
Initiative cantonale	Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse	133	118	15
Initiative fédérale	« Pour des impôts équitables » - Imposition individuelle indépendante de l'état civil	91	74	17

1.6 NATURALISATIONS

Les demandes de naturalisation sont déposées auprès du Canton.

Les candidats sont soumis à un « test de connaissances élémentaires ». Il se déroule sur convocation à l'administration communale. Les candidats répondent à un choix de questions issues d'une liste officielle à laquelle ils ont accès pour se préparer.

Pour certaines procédures, la demande de naturalisation doit être complétée par un rapport d'enquête. La Municipalité a nommé une commission de naturalisation composée de Mme Jacqueline Botteron, municipale, et de la secrétaire municipale (+ adjointe en remplacement) pour auditionner les candidats/tes et rédiger ces rapports.

Octroi de la bourgeoisie d'Echichens

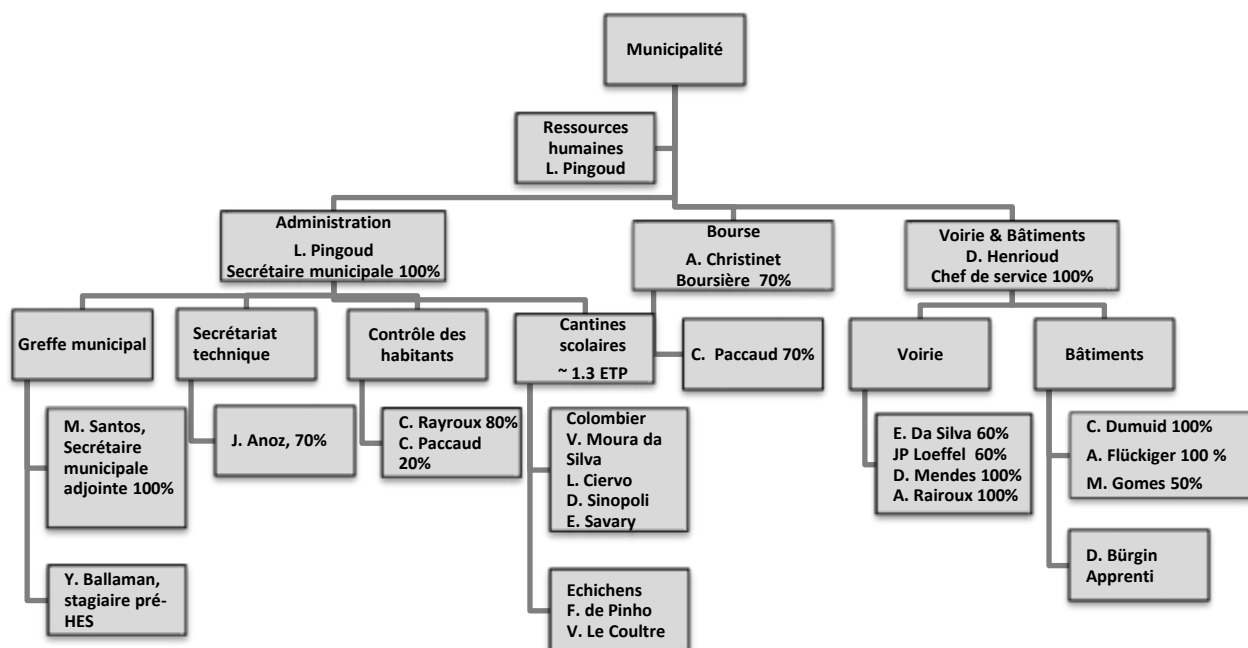
La Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie d'Echichens en faveur de 25 personnes en 2022. Cet avis est ensuite transmis au Canton, qui rend une décision de naturalisation.

Ci-dessous, le nombre d'habitants d'Echichens ayant achevé la procédure et obtenu la nationalité suisse :

	2018	2019	2020	2021	2022
Nb de personnes naturalisées :	11	15	15	11	6

1.7 ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour la plupart des citoyens, l'administration communale constitue le premier contact avec sa commune de domicile. Les services qui la composent leur apportent aide, compréhension et assistance dans différentes démarches.

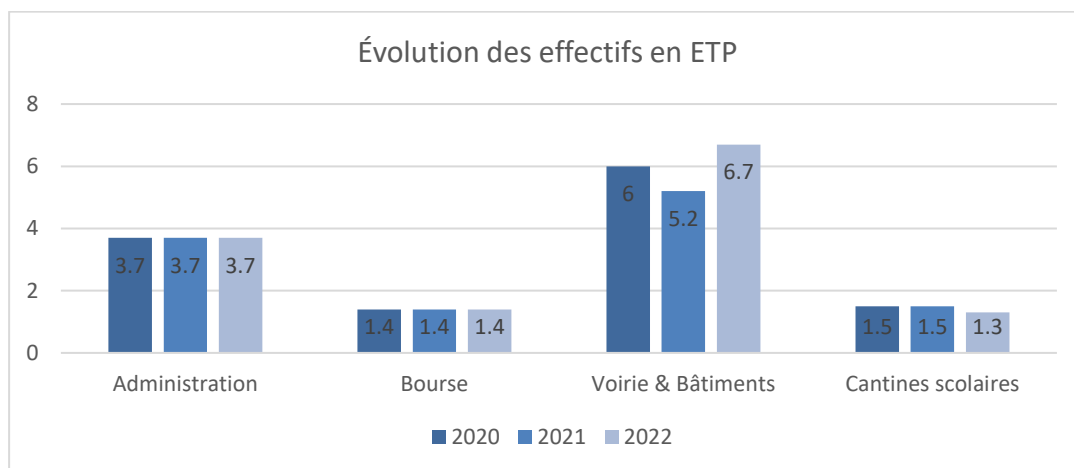


État au 31.12.2022

1.8 PERSONNEL COMMUNAL

Les conditions de travail des collaborateurs sont régies par le Règlement du personnel communal, version 2017.

1.8.1 EFFECTIFS



Les effectifs sont restés stables à l'administration et à la bourse.

Comme annoncé dans le cadre du budget 2022, une partie des tâches de nettoyage, précédemment confiées à une société spécialisée, a été internalisée avec l'engagement de personnel supplémentaire dans l'équipe des Bâtiments.

Dépendant de la fréquentation des cantines scolaires, le nombre d'heures effectuées par le personnel des cantines a été légèrement inférieur à 2021.

1.8.2 MUTATIONS

Arrivées

Alexandre Flückiger	14.03.2022
Loredana Ciervo	22.08.2022
Maria Gomes Alves Macedo	20.09.2022

Départs

Patricia Barré	31.01.2022
Carla Eray	09.07.2022

À la suite de l'internalisation d'une partie des tâches de nettoyage, le service Voirie et Bâtiments a été renforcé par l'arrivée de M. Alexandre Flückiger, en tant qu'agent d'exploitation (conciergerie) à 100% et Mme Maria Gomes Alves Macedo, aide-concierge à 50%.

Les cantines scolaires enregistrent les changements suivants :

- Mme Patricia Barré, responsable de la cantine de Colombier a fait valoir son droit à la retraite.
- Mme Loredana Ciervo a été engagée suite au départ de Mme Carla Eray

1.8.3 FORMATIONS

La Municipalité encourage et soutient la formation continue.

- Les collaborateurs de la voirie ont suivi des cours sur l'entretien des espaces verts et les plantes problématiques.
- Une formation de premiers secours a été offerte à tous les collaborateurs, en particulier ceux qui travaillent à proximité des défibrillateurs installés à Colombier et Echichens.
- La Municipalité, les chefs de service et le personnel intéressé ont bénéficié d'un cours spécifique sur les marchés publics.
- La mise en place d'un nouvel outil de gestion des séances de Municipalité a impliqué la formation des personnes concernées.

1.8.4 COMMUNE D'ECHICHENS - ENTREPRISE FORMATRICE



En août 2022, Mme Yasmina Ballaman a débuté comme stagiaire Pré-HES au sein de l'administration communale. Après l'obtention d'une maturité gymnasiale, cette année de stage pratique permet d'entrer dans une Haute École spécialisée (HES), de type Haute école de gestion.

M. Dylan Bürkin, qui a été engagé au 1^{er} août 2020 pour 3 ans, effectue sa troisième année d'apprentissage d'agent d'exploitation CFC, domaine conciergerie.

En leur qualité d'apprenants, les stagiaires/apprentis ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

1.9 VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES

Deux cartes journalières CFF sont proposées à la population. Elles permettent de voyager en 2^e classe dans toute la Suisse.

2022	Nb disponible	Nb vendu CHF 45.--	Nb vendu CHF 25.--	Total vendu	Nb invendu	% invendu moyenne
Janvier	62	17	27	44	18	29%
Février	56	17	23	40	16	29%
Mars	62	33	19	52	10	16%
Avril	60	43	16	59	1	2%
Mai	62	44	11	55	7	11%
Juin	60	42	13	55	5	8%
Juillet	62	55	6	61	1	2%
Août	62	55	6	61	1	2%
Septembre	60	47	9	56	4	7%
Octobre	62	55	6	61	1	2%
Novembre	60	41	11	52	8	13%
Décembre	62	32	20	52	10	16%
Total	730	481	167	648	82	11%
2021	730	327	225	552	178	25%

Après deux années marquées par le Covid-19, les cartes CFF ont à nouveau remporté beaucoup de succès, avec un taux d'invendus de 11%.

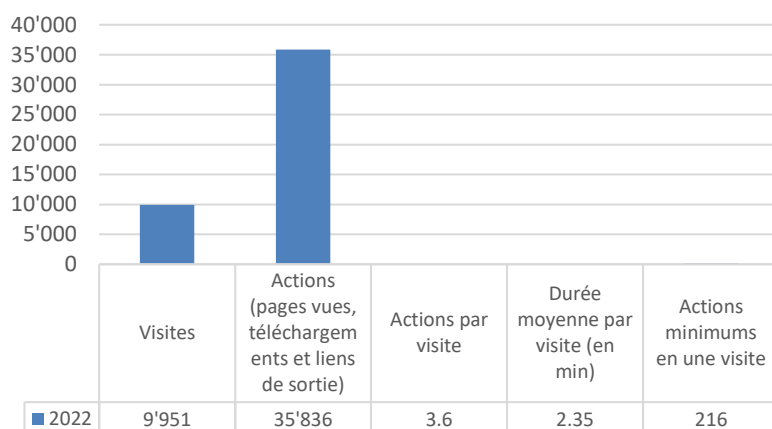
Les 2 carnets annuels sont achetés au prix de CHF 28'000.00 TTC. Les cartes invendues ne sont pas reprises par les CFF. Le montant restant à charge de la commune en 2022 s'élève à CHF 1'915.00 contre CHF 7'755.00 en 2021.

1.10 SITE INTERNET

Le site internet assure un lien entre les autorités et les habitants et garantit une information régulièrement actualisée. Il offre des informations utiles, pour les citoyens comme pour les visiteurs, notamment sur les formalités administratives, les autorités communales, les manifestations culturelles et sportives, la vie pratique et associative, les entreprises et le tourisme.

Notre site, qui a fait peau neuve le 15.4.2020, est administré par la société Innovative Web et tourne avec une application propre à cette société.

Fréquentation du site :



1.11 JOURNAL NOUVELLES ECHICHENS

Le journal communal ouvre ses pages aux sociétés locales et à différentes institutions, moyennant que les textes soient soumis à la Municipalité. Mme Josabeth Anoz en est la rédactrice en chef.

Il paraît en mai, septembre et décembre. Adressé à tous les ménages de la commune, il est également consultable sur le site internet.

1.12 INFORMATIQUE

Les données sont hébergées chez Ofisa Informatique SA.

Ofisa informatique		
État des modules actifs		
Bourse • Comptabilité générale, budget • Facturation • Gestion des débiteurs • Gestion des créanciers • Préavis, crédits d'investissement	Greffé • Gestion des PV	Contrôle des habitants • Contrôle des habitants, registre civique, Votelec, transfert ACI • Gestion du Registre cantonal des bâtiments • NAVIG (cartes d'identité) • ACAS (lien pour les assurances sociales) • Plate-forme ATI (échange informatisé des données du RCPers) • eCH-0020 Envoi et réception des mutations • Initiatives et référendums

Deux postes ont été changés et la Municipalité a décidé de remplacer tous les postes fixes obsolètes (2 par an) par des portables afin de répondre aux besoins du télétravail.

1.12.1 SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La procédure pour l'obtention du label de cybersécurité auprès de la société Cyber SAFE a été clôturée. La commune dispose désormais du label. Cette certification sera régulièrement mise à jour.

1.12.2 MISE EN LIGNE DES DOCUMENTS DU CONSEIL COMMUNAL

Répondant à un vœu de la commission de gestion, la Municipalité a créé, en collaboration avec le bureau du Conseil communal, une plateforme en ligne sécurisée afin de permettre l'accès électronique aux documents en amont des séances. Cet outil a été mis à disposition des conseillers communaux en 2022.

1.13 TRANSPORTS PUBLICS

La commune d'Echichens est desservie à la fois par les bus urbains et les lignes régionales. Concernant ces dernières, le Canton décide de l'offre mise à disposition de notre population en fonction de ses critères, notamment le bassin de population desservi.

Globalement, une augmentation d'environ 15 à 20 % est constatée sur le trafic urbain entre 2021 et 2022, en raison de la fin des restrictions liées à la pandémie de Coronavirus.

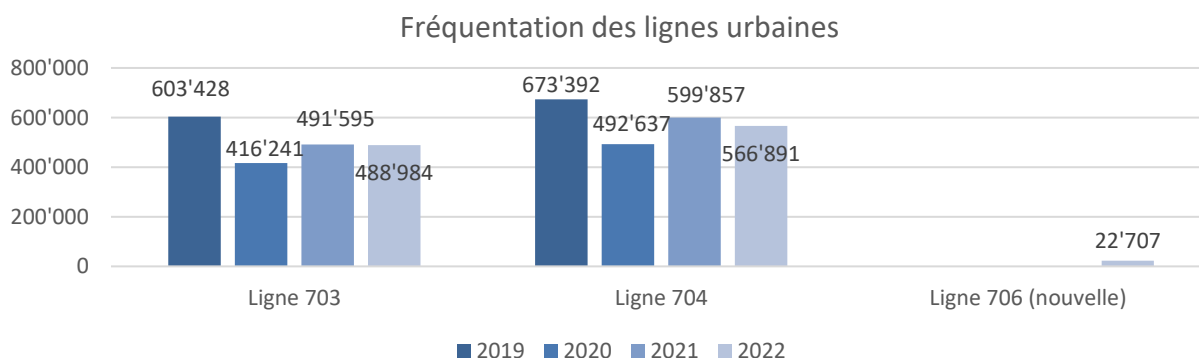
L'année 2022 a été marquée par la modification de la ligne urbaine 703, dans le cadre d'une révision du réseau urbain entrée en vigueur le 3 juillet. Depuis lors, le bus 703 s'arrête à Marcelin et ne dessert plus Haute-Pierre. Cette importante modification a été partiellement compensée par un renforcement de la ligne régionale 730, qui passe toutes les 30 minutes du lundi au vendredi, de 6h à 22h entre Morges et Colombier. Les samedis et dimanches, une course a lieu toutes les heures de 6h à 21h.

La mise en place de ce nouveau réseau urbain a considérablement modifié la répartition des voyageurs sur les lignes. Les utilisateurs se sont rabattus sur la ligne 730, afin de pallier les modifications de la ligne 703 dès juillet 2022.

1.13.1 RÉSEAU URBAIN

Ligne	Nom de la ligne	Arrêts sur la commune
703	Echichens, Haute-Pierre – Lussy-sur-Morges	Echichens, Haute-Pierre Echichens, croisée
	<i>Dès 03.07.2022 : (Monnaz) - Morges, Marcelin - Lussy-sur-Morges</i>	<i>Monnaz, village Monnaz, Tresy Echichens, Signal (arrêts desservis du lu-ve, à certaines heures)</i>
704	Echichens, village – Morges, casino	Echichens, village Echichens, église Echichens, hôpital Echichens, Crêt Echichens, En Grassiaz
706	Tolochenaz - Lonay	Echichens, Gravelines

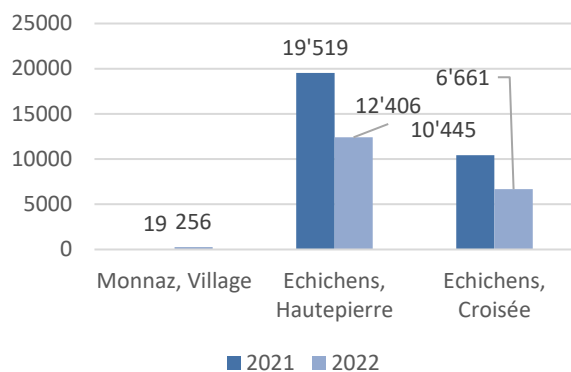
FRÉQUENTATION PAR LIGNE



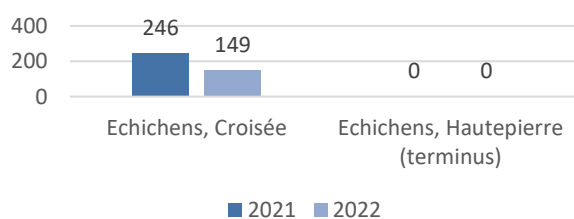
NOMBRE DE MONTÉES PAR ARRÊT

Ligne 703

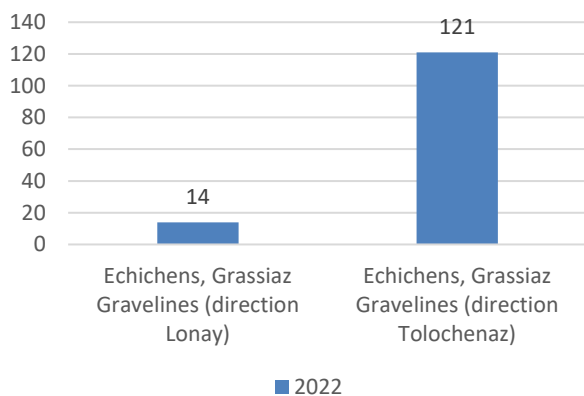
Direction Lussy



Direction Echichens

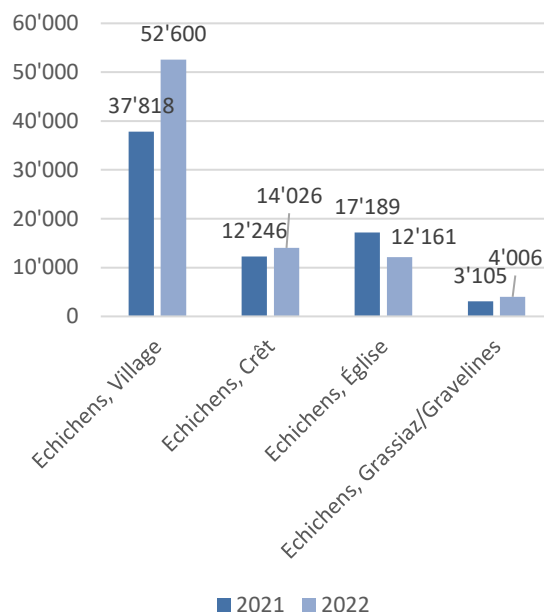


Ligne 706 (nouvelle ligne)

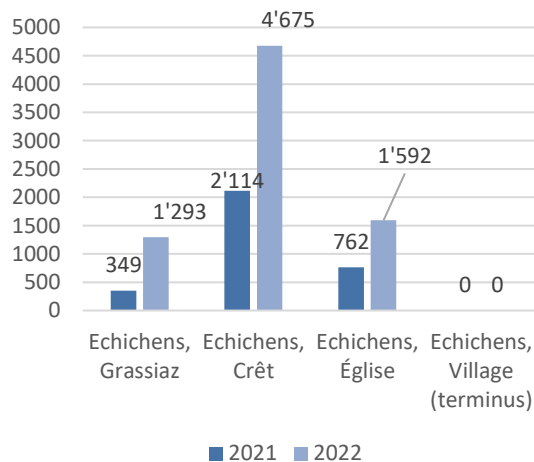


Ligne 704

Direction Morges



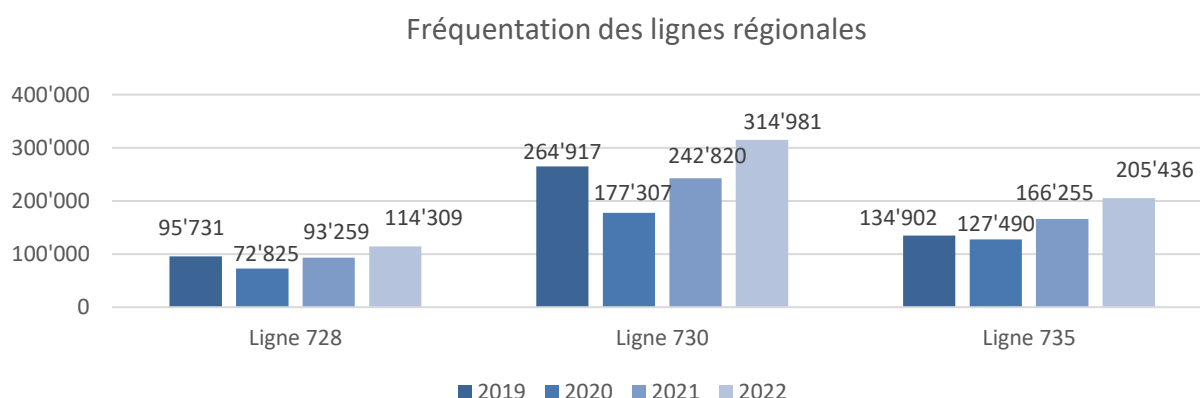
Direction Echichens



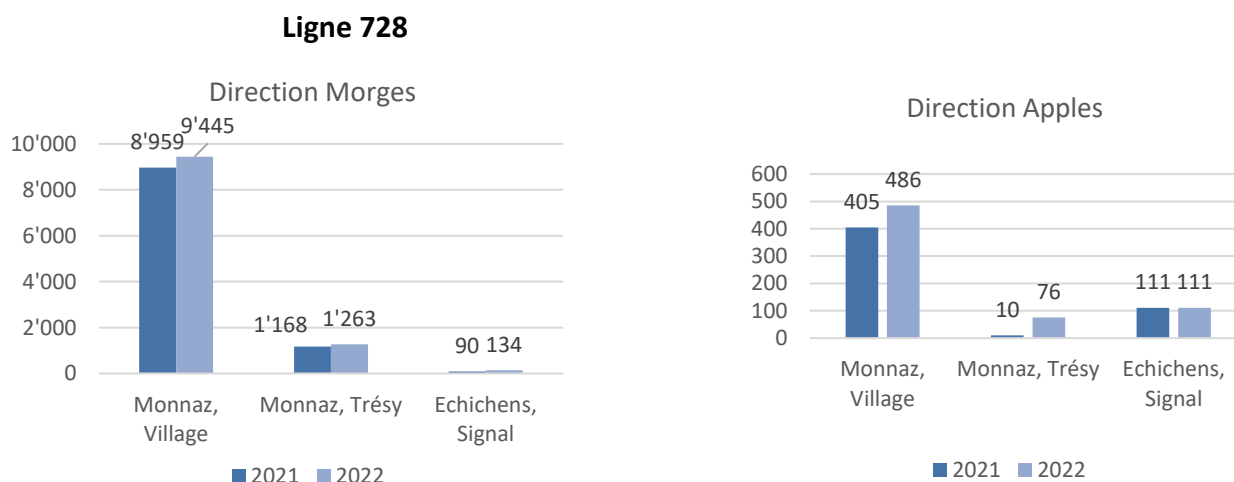
1.13.2 RÉSEAU RÉGIONAL

Ligne	Nom de la ligne	Arrêts sur la commune
728	Morges, gare – Apples, Hôtel de Commune	Monnaz, Tresy Monnaz, village Echichens, Signal d'Echichens
730	Morges, gare – Cossonay-ville, centre	Echichens, Haute-Pierre Echichens, croisée St-Saphorin-sur-Morges, village St-Saphorin-sur-Morges, Pavé Colombier, Poste Colombier, En Plan
735	Morges, gare – Cossonay-ville, centre	Echichens, Grassiaz/Gravelines

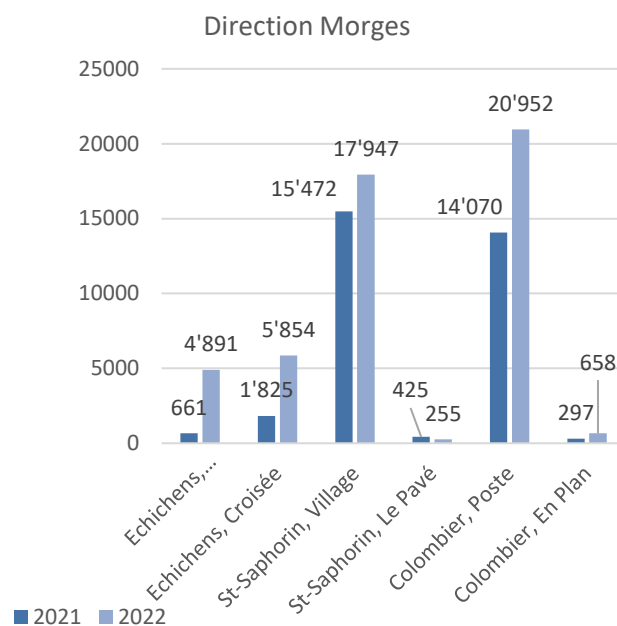
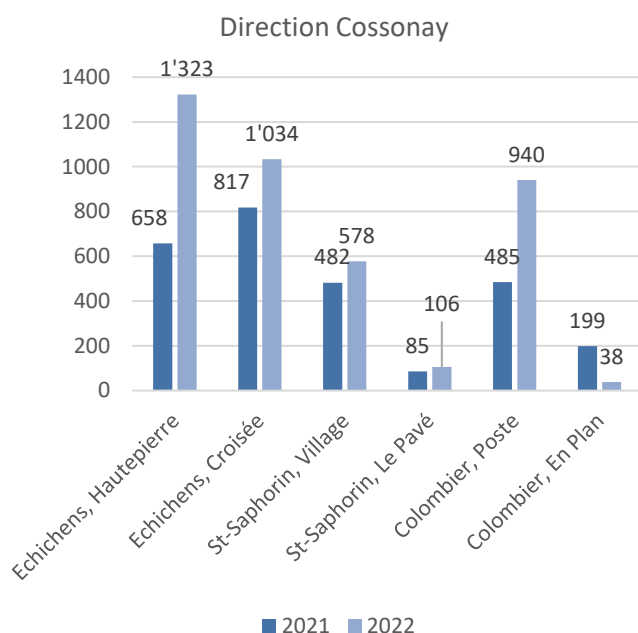
FRÉQUENTATION PAR LIGNE



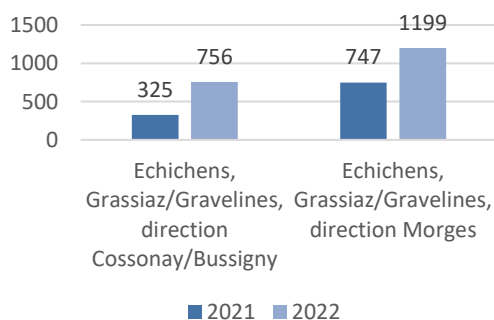
NOMBRE DE MONTÉES PAR ARRÊT



Ligne 730



Ligne 735

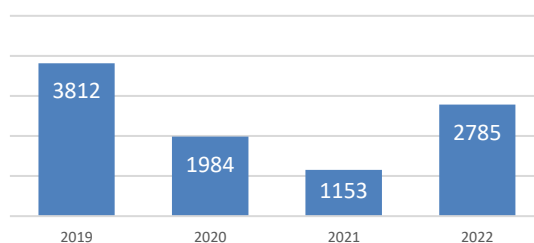


1.13.3 PYJAMA BUS - LIGNE 791

Deux lignes de bus transportent les noctambules dans la région morgienne. Après la baisse de fréquentation enregistrée en période de Covid, la fréquentation est remontée en 2022.

La ligne 791 dessert 11 localités au départ de la gare de Morges, dont les quatre villages de la commune d'Echichens. 1'151 voyageurs l'ont fréquentée en 2022.

Fréquentation du Pyjama Bus 791 & 792



2. FINANCES

2.1 TÂCHES DU SERVICE DE LA BOURSE COMMUNALE

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le service de la bourse a pour mission de :

- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et la mise à jour du plafond d'endettement
- Facturer les taxes d'épuration, la consommation d'eau, la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets, l'impôt foncier, la facturation des loyers et les décomptes de charges annuelles, la location des salles communales et diverses autres contributions
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Gérer les salaires de l'ensemble du personnel, des décomptes de charges sociales
- Gérer les mutations et prestations avec les assurances de personnes
- Établir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Préparer et collaborer à la révision des comptes
- Établir et analyser les indicateurs de la santé financière de la commune
- Préparer et compléter divers documents et décomptes officiels (TVA, IA, statistiques)
- Aider et apporter un support pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis.

2.2 BOUCLEMENT DES COMPTES 2022

Les comptes communaux 2022 montrent un excédent de revenus de CHF 12'752.28, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 187'000.00.

2.3 IMPÔTS

Le montant global des recettes fiscales de l'exercice 2022 est supérieur de près de 2 millions au montant des revenus budgétisés. Ces rentrées concernent en particulier les impôts sur le revenu et la fortune (+1.2 mio), les impôts sur les successions et donations (+0.78 mio) et l'impôt sur les gains immobiliers (+0.24 mio). Les impôts sur les personnes morales en revanche ont diminué de 0.2 mio. Après 2 années marquées par la pandémie de Covid, ces rentrées dépassent même celles de 2019.

2.4 EMPRUNTS ET LIQUIDITÉS

En 2022, un amortissement obligatoire de CHF 400'000.00 sur un emprunt de CHF 4'000'000.00 a été effectué et 2 emprunts de CHF 1'000'000.00 et CHF 5'000'000.00 arrivés à échéance ont nécessité un renouvellement. Pour financer les travaux de rénovation de la salle polyvalente d'Echichens, ceux du Collège Bellicot ainsi que pour rembourser les emprunts ci-dessus arrivés à échéance, 2 nouveaux emprunts ont été conclus. L'un de CHF 3'000'000.00 pour une durée de 5 ans au taux de 1% et l'autre de CHF 5'000'000.00 pour une durée de 15 ans à 1.9%. Le montant total des emprunts au 31.12.2022 se monte à CHF 31'600'000.00 (+ 1.6 mio par rapport à fin 2021).

2.5 ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Montant de la dette communale	20'550'000	19'700'000	23'800'000	30'000'000	31'600'000
Intérêts passifs	211'439	192'752	198'852	173'835	239'069
Taux d'intérêt moyen des emprunts	1.029%	0.960%	0.874%	0.646%	0.776%

Le tableau ci-dessus illustre la progression de la charge d'intérêt. Elle est d'une part due à l'augmentation de la dette, mais également aux taux d'intérêts qui ont fortement augmenté en 2022. Cette charge d'intérêt est répartie proportionnellement aux amortissements, dans les comptes se terminant par .322.

2.6 DISSOLUTION DE LA PROVISION POUR RISQUES ÉCONOMIQUES

En 2022, un montant de soutien de CHF 2'800.00 a été utilisé sur le fonds de réserve pour risques économiques. Comme indiqué lors de sa création en 2019, le fonds pour risques économiques a été dissous fin 2022 et un montant de CHF 105'812.47 transféré dans le fonds pour investissements futurs.

2.7 PRÉAVIS BOUCLÉS EN 2022

Toutes les dépenses d'investissement concernant les préavis suivants ont été comptabilisées :

N° compte au bilan	Sujet	Investissement prévu	Total dépensé	Solde du préavis avant subventions	Subventions reçues
9141.1.2	Création d'un trottoir et chaussée Rte de l'Affiaz	486'000.00	390'201.30	95'798.70	
9144.4.6	Assainissement secteur Cornu à St-Saphorin	560'000.00	501'201.70	58'798.30	
9141.1.7	Aménagement place administration Echichens, mise en conformité du terminal 704	295'000.00	290'944.44	4'055.56	

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

3.1 DOMAINES

Les domaines de la commune totalisent une superficie de 70.52 ha. Ils sont loués aux agriculteurs et viticulteurs de nos villages.

3.2 FORÊTS

L'année 2022 a été marquée par deux événements particuliers : l'exploitation de bois par hélicoptère à Monnaz et les conditions météorologiques.

3.2.1 IMPACT DE LA SÉCHERESSE

La Suisse a en effet connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures. Pour la forêt ce ne sont pas les températures élevées qui ont été le plus dommageable mais le manque de précipitations. Cette situation crée un stress hydrique sur les arbres, qui a pour conséquence l'affaiblissement de la résistance à différentes attaques de parasites tels que les champignons ou les insectes. Cela peut, à terme, provoquer la mort de l'arbre. Heureusement, à partir de la fin de l'année, les précipitations sont revenues à la normale.

3.2.2 VOLUME DE BOIS EXPLOITÉ

Une grosse intervention forestière a eu lieu à Monnaz au lieu-dit « au Trésy ». Elle visait à protéger les personnes et les biens contre d'éventuels glissements de terrain ou de crues. La forêt du Trésy étant très pentue et difficile d'accès, l'exploitation du bois a dû être réalisée à l'aide d'un hélicoptère.

Dans un premier temps, les bois ont été abattus à la main. Ce travail, rendu difficile par les conditions de terrain, a duré 2 semaines environ. Ensuite grâce à une entreprise spécialisée dans ce genre de travaux, les bois ont été héliportés dans un champ à proximité du chantier. L'hélicoptère a évacué environ 200 m³ de bois en à peine 2 heures. À la fin du chantier, il a fallu encore nettoyer le lit du ruisseau afin d'éviter la création d'embâcles.



Le bois de bonne qualité a pu être vendu dans des scieries. Mais la majeure partie a été transformée en copeaux de bois pour alimenter diverses chaufferies de la région.

Les autres coupes réalisées sur le territoire de la commune d'Echichens ont également été menées pour des raisons de sécurité.

Dans le bois communal d'Echichens (bois de Silo), des arbres ont été enlevés, principalement des frênes, présentant un risque pour les promeneurs. En effet, ils étaient atteints d'un champignon parasite appelé « chalarose », affaiblissant l'arbre et provoquant le dessèchement de nombreuses branches qui finissent par tomber.

Une coupe dans le marais du Bon a également été réalisée pour garantir la sécurité sur les chemins environnants. Les bois sont restés sur place en faveur de la biodiversité. Les arbres morts au sol représentent en effet une composante importante de l'écosystème forestier pour un grand nombre d'organismes tels que les champignons, insectes et les lichens.

Possibilité de coupe annuelle :	200 m ³
Volume exploité :	266 m ³

Le prix du bois de sciage est resté à un niveau élevé durant l'hiver et le printemps 2022. Dès l'automne, les prix sont repartis à la baisse à la suite de la forte prolifération de bois bostrychés mais aussi à un ralentissement économique de la zone euro. À l'inverse, le prix du bois énergie a augmenté d'environ 20% au début de l'automne, provoquant même par endroits un manque de bois.

3.2.3 SOINS AUX JEUNES PEUPELEMENTS

Les soins aux jeunes peuplements ou soins culturels regroupent toutes les interventions forestières partant du recrû (quelques centimètres) à environ 10 cm de diamètre.

Ces soins permettent de favoriser des arbres possédant les qualités désirées (un tronc rectiligne et stable), tout en supprimant les arbres ne possédant pas les critères voulus. La santé des arbres et les essences adaptées à la station forestière sont également prises en compte.

Plantation :	50 érables planes dans le bois communal de Silo
Soins aux plantations :	6'000 m ²
Soins culturels :	4'000 m ²

3.2.4 PLAN DE SITUATION DES EXPLOITATIONS EN 2022



3.2.5 ACCUEIL EN FORÊT

La garderie Arche de Noé a réalisé un canapé forestier à proximité du collège de Colombier. Cet endroit construit avec l'aide des familles de la structure d'accueil, permettra aux enfants de s'épanouir en pleine nature.

Il s'agit de la deuxième structure de ce type installée dans les forêts de la commune d'Echichens, la première se trouvant dans le bois communal de Silo.

3.2.6 VENTE DE BOIS

Fin 2022, dans le contexte des difficultés d'approvisionnement en énergie, la Municipalité a mis sur pied une vente de bois de hêtre régional aux habitants. Trois dates de livraison étaient proposées : le 15 octobre, le 5 novembre et le 3 décembre.

Au total, 73 ménages ont passé commande, soit 107 stères, vendus au prix de CHF 190.-, livrés en vrac à domicile par une entreprise partenaire.

3.3 BÂTIMENTS

3.3.1 MANDAT DE GESTION DU PATRIMOINE LOUÉ

La gestion du patrimoine immobilier loué est confiée à Domicim SA, Morges. Fin 2022, le contrat a été résilié pour sa prochaine échéance légale (30 juin 2023), afin de procéder à une analyse de ce secteur et un bilan des tâches réalisées à l'interne et à l'externe, puis de rechercher un prestataire en conséquence.

Lors de l'acquisition des lots PPE à la route du Village 40 en mars 2022 (lire chapitre 3.3.4), la Municipalité a repris le mandat de gérance en cours avec la société GestiGroup Sàrl, basée à Cossonay. Ce mandat sera également revu dans le cadre de l'analyse précitée.

3.3.2 ANCIEN COLLÈGE BELLICOT - CRÉATION D'UNE UAPE

La réaffectation de l'ancien collège Bellicot a été achevée en 2022. Après l'ouverture de l'Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) Les Pand'amis et le déplacement de la bibliothèque de l'APE dans une salle plus spacieuse, le bureau du Conseil communal a déménagé dans ses nouveaux locaux. Depuis lors, c'est donc également dans ce bâtiment que se trouve le bureau de vote lors des dimanches de scrutins.

3.3.3 RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE (PRÉAVIS 09/2020, 07/2021, 07/2022)

En chantier depuis le printemps 2021, la salle polyvalente a pu rouvrir ses portes le 1^{er} octobre 2022, bien que l'ensemble des travaux de finition n'aient pas pu être complètement terminés l'an dernier. Le chantier a en effet subi des retards et divers surcoûts, notamment liés au contexte de pandémie de Covid-19, ainsi qu'aux problèmes d'approvisionnement qui ont découlé de cette crise sanitaire et de la crise énergétique qui lui a succédé.

RÉSEAU D'AUTOCONSUMMATION

Dans ce contexte délicat, la création d'un réseau d'autoconsommation s'est très bien déroulée (*Préavis 07/2021 - Demande de crédit de CHF 265'000.00 TTC en vue de financer la création d'un réseau électrique d'autoconsommation à Echichens, sur le site de Bellicot / Grand Record*). Les panneaux solaires installés sur le toit de la salle polyvalente alimentent cette dernière, le nouveau collège, l'UAPE (ancien collège) et le centre sportif.

Ce réseau d'envergure, mis en service en 2022, a permis de doubler l'autoconsommation du courant produit sur place et d'éviter l'installation de panneaux sur le toit du collège, tout en augmentant la qualité écologique de ce bâtiment. Plutôt que d'injecter le solde du courant produit dans le réseau de Romande Énergie, l'électricité est vendue à la Fondation Pestalozzi à

des tarifs avantageux, selon les termes d'une convention en cours de signature entre les deux partenaires.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SUR LE SITE *BELLICOT/GRAND-RECORD*

Dans le cadre des différents chantiers menés en parallèle sur le site de Bellicot-Grand Record (route de liaison et parking St-Fiacre, construction du collège, rénovation de l'ancien collège et de la salle polyvalente), il est apparu nécessaire à la Municipalité de repenser l'aménagement extérieur du site dans sa globalité, de créer une véritable « place centrale » faisant le lien entre les infrastructures publiques et de renforcer la sécurité des enfants présents quotidiennement sur le site.

À cet effet, la Municipalité a soumis, en novembre 2022, une demande de crédit de CHF 1'190'000.00 (Préavis 07/2022) qui a été acceptée par le Conseil communal. Le début du chantier est planifié début 2023. Il comprend la création de terrasses, l'installation de mobilier urbain et d'éclairage, la végétalisation et l'arborisation du site. Des nouveaux cheminements sécurisés entre les bâtiments, des places pour les vélos et un quai pour l'arrêt des bus scolaires font également partie du projet, tout comme le remplacement de la place de jeux.

3.3.4 ACQUISITION DE TROIS LOTS PPE DE L'IMMEUBLE DE LA ROUTE DU VILLAGE 40 À ECHICHENS (PRÉAVIS 01/2022)

Informée, fin 2021, que plusieurs lots PPE de l'immeuble sis Route du Village 40 à Echichens, incluant le restaurant à l'enseigne Sibò, étaient proposés à la vente, la Municipalité a initié des démarches pour acquérir ces biens. Il s'agissait de prendre les mesures nécessaires pour garantir la pérennité de l'unique établissement public du village en cas d'acquisition par un promoteur immobilier privilégiant l'affectation en logements ou toute autre utilisation non souhaitée.

Vu l'accueil favorable de l'ancienne propriétaire, cette initiative a débouché sur la présentation d'une demande de crédit urgente au Conseil communal ; à l'occasion d'une séance extraordinaire, en février 2022, ce dernier a approuvé le Préavis 01/2022 - *Demande d'un crédit de CHF 2'500'000.- pour l'achat des lots PPE 32-1, 32-4, 32-5 et 32-6 du bâtiment sis à la route du Village 40, parcelle de base 32, à Echichens.*

L'acquisition par la commune a eu lieu en mars 2022.

3.3.5 NOUVEAU BÂTIMENT DE VOIRIE

Durant l'année 2022, la Municipalité a poursuivi les études liées à la construction d'un nouveau bâtiment de voirie. Vu le refus du Canton d'autoriser l'implantation d'un local de voirie à l'emplacement de la déchetterie située hors zone à bâtir, il a été nécessaire de repenser le projet approuvé par le Conseil communal dans le cadre du Préavis 03-2/2019 – *Demande de crédit de CHF 1'752'200.- TTC pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la déchetterie, incluant les locaux de la voirie, et l'achat d'une plateforme modulaire, sur la parcelle No 3472.*

Il est ressorti de ces analyses que le site du Pontet à Colombier constituait la seule surface disponible et appropriée pour un bâtiment destiné à la voirie et que le projet devait donc être mené indépendamment de la création d'une plateforme modulaire pour la déchetterie.

Deux préavis distincts seront donc présentés au Conseil communal.

3.3.6 INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Inventaire des biens estimés par l'ECA (indice 100)

Classement Finances	Village	Catégorie	Adresse	Désignation	Somme de Valeur ECA
Patrimoine Administratif	Colombier	Adm-Gde salle	Pl. du Village 2	Maison villageoise COL	1'057'434
		Bâtiments service du feu	Impasse du Sellier 2	Local feu-Studio COL	437'742
		Collèges	Rte de Vullierens 6	Collège En Pontet	7'745'448
		Eglises	Au Village	Temple COL	1'069'073
		Petits bâtiments	Au Village	Couvert fontaine COL	28'182
				Hangar COL	97'555
				Rte de Vullierens 12	Pra Bornoz. STEP
	Echichens	Adm-Gde salle	Rte du Village 16	Ferme communale ECH	3'188'758
			Rte de St-Fiacre 7	Salle polyvalente ECH	4'182'800
		Bâtiments service du feu	Rte de Bremblens	Hangar ECH	181'500
		Collèges	Rte de St-Fiacre 5a	Collège Bellicot (ancien)	1'583'075
			Rte de St-Fiacre 5b	Collège Bellicot (nouveau)	4'480'000
		Eglises	Rte du Village 17	Eglise ECH	1'145'000
		Petits bâtiments	Rte du Village	Voirie ECH	1'099'992
	Monnaz	Adm-Gde salle	Rue du Village 17	Maison de commune MON	1'692'212
		Eglises	Rue du Village	Eglise MON	480'455
		Petits bâtiments	Rue du Village	Couvert fontaine MON	50'000
	St-Saphorin	Adm-Gde salle	Ch. de Cornu 7	Salle villageoise STS	1'311'708
		Bâtiments service du feu	Pl. de l'Eglise	Hangar pompiers STS	45'208
		Eglises	Pl. de l'Eglise	Eglise STS	651'917
		Petits bâtiments	Ch. de Cornu	Couvert fontaine STS	38'667
			L'Arene	Couvert déchetterie ECH	59'500
Total Patrimoine Admin.					31'322'802
Patrimoine Financier	Colombier	Bâtiments	Pl. du Village 10	Boulangerie	1'023'383
			Pl. du Village 9	Auberge communale	1'281'292
			Rte de Clarmont 11	Immeuble Clarmont 11	1'982'760
			Rte de Vullierens 2	Hangars agricoles	179'625
		Inst. Sportives	Le Grand Marais	Stand Tir / Refuge COL	267'745
			Rte de Vullierens 10	Foot COL (y.c. terrain)	172'200
			Rte de Vullierens 14	Tennis COL	208'745
	Echichens	Bâtiments	Au Grand Record	Cabane du Grand-Record	60'248
			Rte du Village 22	Immeuble Village 22	2'556'360
				Habitation-Anciens vestiaires-buvette FC	821'208
			Rte de St-Fiacre 3	PPE Village 40	1'675'166
		Inst. Sportives	Rte du Village 40	Terrains-Buvette-Vestiaires- ECH	1'859'167
			Rte de St-Fiacre	Couvert Bicross	57'960
			Ch. Derrière le Bois 2	Immeuble Village 28	1'050'945
	Monnaz	Bâtiments	Rue du Village 28	Garage	49'127
			Rue du Village 7	Immeuble Cornu 2	1'996'320
	St-Saphorin	Bâtiments	Ch. de Cornu 2	Immeuble « Le Bandaux »	1'511'083
			Ch. du Bandaux 5	Immeuble Cornu 5	576'433
		Bâtiment	Ch. de Cornu 5		
Total Patrimoine Financier					17'329'767
Total général					48'652'569

3.3.7 SALLES COMMUNALES

La location des salles à titre privé est réservée à la population de la commune, hormis le refuge, la salle polyvalente du Pontet à Colombier et la salle polyvalente d'Echichens.

Salles en location au 31.12.2022 :

1. Salle polyvalente En Pontet, Colombier
2. Refuge, Colombier
3. Salle des sociétés, collège En Pontet, Colombier (réservée aux sociétés locales)
4. Salle villageoise, Monnaz
5. Salle villageoise, St-Saphorin-sur-Morges
6. Salle polyvalente d'Echichens

En 2022, ces salles ont été louées 223 fois. Elles sont fréquemment utilisées par les sociétés locales pour exercer leurs diverses activités.

La commune dispose également de la salle du bureau du Conseil communal et de l'ancienne salle du Conseil communal d'Echichens, non louées à la population. L'ancienne maison de commune de Colombier est également mise à disposition ponctuellement.

Il s'agit là d'une offre conséquente pour une commune de notre envergure et les coûts ne sont pas négligeables. Il s'agit toutefois d'un héritage de nos quatre villages et la Municipalité est heureuse de pouvoir mettre à disposition des lieux de partage, de rencontre et de fêtes pour sa population.

4. TRAVAUX

4.1 URBANISME

4.1.1 RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Les travaux liés à l'élaboration d'un nouveau Plan d'affectation communal (PACom) se sont poursuivis tout au long de l'année 2022, avec l'objectif de présenter le projet définitif au premier semestre 2023, qui sera mis à l'enquête publique puis soumis au Conseil communal.

Cette planification vise notamment à uniformiser les pratiques relatives à l'aménagement du territoire, ainsi que les demandes de permis de construire sur l'ensemble du territoire communal. Elle doit en particulier répondre aux objectifs fixés par les législations fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire, en particulier la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), ainsi que le plan directeur cantonal 4e génération (PDCn), qui fixent comme objectif de limiter le surdimensionnement des zones à bâtir des communes vaudoises.

Au sens du plan directeur cantonal (PDCn), la commune d'Echichens est considérée comme surdimensionnée ; cela signifie que l'ensemble des zones à bâtir actuellement en vigueur dépasse les besoins théoriques octroyés à la commune au regard de sa situation sur le territoire vaudois.

La législation impose dans ce cas que les droits à bâtir de certaines parcelles doivent être diminués ou retirés selon les cas. La Municipalité a dû répondre à cet enjeu, en mettant cependant tout en œuvre pour limiter l'impact sur les propriétaires touchés et leur laisser l'opportunité de réaliser leurs projets.

4.1.2 RÉGION MORGES

ORGANISATION



La direction de Région Morges se situe à Morges, rue Dr. Yersin 1. Les postes du bureau de Région représentent 3.4 ETP.

Le comité s'est réuni 7 fois durant l'année 2022. Ses tâches consistent essentiellement à assurer la gestion des affaires courantes et la collaboration avec les entités voisines, notamment dans le cadre de la conduite partenariale du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), de représenter l'association et de préparer les séances de l'assemblée des Syndics.

L'assemblée des Syndics s'est réunie 4 fois durant l'année 2022. Elle assure la responsabilité du pilotage de l'Association. Elle valide les politiques thématiques, les projets régionaux et leur plan de financement, définit la politique de communication, valide le budget et les comptes.

Trois comités de politique régionale se réunissent régulièrement pour les thématiques principales de l'association. En 2022, le COPOL Urbanisation, le COPOL Mobilité et le COPOL Environnement se sont tous réunis 4 fois. Les comités définissent les politiques thématiques régionales, pilotent les projets stratégiques régionaux et les plans financiers correspondant, définissent les missions des groupes de travail en lien avec les projets régionaux et soumettent les décisions au comité et à l'assemblée des Syndics.

PROGRAMME DE LÉGISLATURE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'année 2022 a permis de consolider la réorganisation de Région Morges, mise sur pied en 2021, avec l'élaboration d'un programme de législature en faveur de la transition écologique. Validé à l'unanimité par les 10 Municipalités en septembre 2022, ce programme permet de compléter les nombreuses initiatives communales en cours (notamment plans climat, PECC, Horizon 2026 et Cité de l'Énergie).

Cette démarche, une première à cet échelon dans le canton de Vaud, s'est déroulée sur un an, jalonnée d'ateliers entre les élus communaux et régionaux, la direction technique de Région Morges et des experts. Parmi les objectifs que se sont fixés les 10 communes de Région Morges, citons la volonté de créer 30 km d'aménagements supplémentaires en faveur des vélos et des piétons, plus 400 mètres de cours d'eau à ciel ouvert, 100 % des carrefours à feu équipés de priorité bus, l'installation de panneaux solaires ou 0% d'imperméabilisation nette des sols sur le domaine public.

URBANISATION

Plusieurs projets de quartiers d'habitation ont été développés dans la région morgienne pour répondre aux objectifs de la politique des agglomérations de concentrer les habitants dans les secteurs les mieux desservis en transports publics. Certains ont pu être réalisés, d'autres ont été abandonnés. Région Morges a donc mandaté le bureau CBRE pour faire une analyse détaillée du marché du logement dans la région pour aider les communes à mieux identifier les besoins en termes de développement.

- Le dynamisme et l'attractivité de la région se traduisent par une croissance démographique et en emplois supérieure à la moyenne cantonale. Parallèlement, malgré une légère détente du marché du logement à l'échelle cantonale, la situation y reste très tendue. La pression foncière et démographique étant très forte, la pénurie risque de s'aggraver dans les années à venir.
- Le territoire est peu densément bâti : près de 50 % de la zone à bâtir est affectée en habitation de très faible densité, contre 1 % du territoire affecté en forte densité. 40 % du parc de logements (2 pièces de plus que la taille du ménage) et 68% des maisons individuelles sont sous-occupés.
- On note un vieillissement important de la population, les seniors représentant 25 % de la population contre 16 % de jeunes (- de 40 ans). La région se caractérise par contre par une part importante de familles (37 %), part plus importante que dans le reste de l'agglomération. Enfin, avec l'augmentation des prix du foncier, une partie de la population peine à se loger dans la région, notamment les jeunes et les seniors célibataires.

PLAN D'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

Le Comité de pilotage du PALM a décidé de déposer un projet d'agglomération de 5^e génération (PA5) en mars 2025 afin d'obtenir des cofinancements fédéraux pour des projets de mobilité nécessaires au développement durable de l'agglomération. Les différents secteurs de l'agglomération, dont Région Morges, et plusieurs services cantonaux travaillent donc activement à la réalisation du projet d'agglomération de 5^e génération.

4.2 POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'activité liée à ce dicastère reste très soutenue avec un nombre toujours croissant de requêtes pour des permis de construire et d'habiter, ainsi que des projets de minime importance de compétence municipale.

Les nombreuses demandes de renseignements et pré-études, la complexité des dossiers, le nombre croissant d'oppositions et de modifications apportées en cours de chantier, alourdissent considérablement ce dicastère, monopolisent des ressources humaines au sein de

l'administration et exigent un suivi rigoureux et régulier. Dans ce domaine régi par de nombreuses lois, l'application de quatre règlements communaux toujours en vigueur, ainsi que de vingt-deux plans spéciaux issus de nos anciennes communes, est une tâche qui devient difficile à coordonner.

Le tableau ci-dessous donne un bref aperçu de l'activité dans ce domaine :

2022	Autorisations de minime importance	Mises à l'enquête	Permis de construire après mise à l'enquête	Permis d'habiter / utiliser
Colombier	12	12	11	7
Echichens	29	12	11	10
Monnaz	5	9	10	3
St-Saphorin-sur-Morges	13	6	8	2
Total 2022	59	39	40	22
Total 2021	44	32	35	24

La Municipalité collabore avec la société SECU Chantier & Habitation Sàrl pour la surveillance des chantiers et le Service de l'urbanisme et des infrastructures (SUI) de la commune de St-Prex pour l'analyse des dossiers.

Afin d'optimiser ses processus, de faciliter sa prise de décision dans les projets complexes et d'accélérer le traitement des demandes, elle a souhaité renforcer sa collaboration avec son mandataire technique. Dans cette perspective, elle a, dès septembre 2022, conclu un mandat d'appoint d'une durée de quatre mois avec un prestataire privé spécialisé, dont le travail complète celui du SUI.

4.3 ROUTES

En 2022, 1'094 heures ont été dévolues à l'entretien des chaussées, réparties entre le nettoyage, le balayage, le déneigement, le fauchage de banquettes et l'entretien général, ainsi que diverses réparations.

Comme chaque année, un colmatage des fissures a été réalisé sur l'ensemble du réseau communal et plusieurs regards ont dû être changés. Ces travaux font partie de l'entretien courant financé au travers du budget annuel, en parallèle des interventions de rénovation qui font l'objet de préavis spécifiques.

Des rénovations plus lourdes sont inscrites dans le plan des investissements et sont planifiées en fonction des degrés d'urgence. Voici les travaux déjà engagés depuis 2018 selon les préavis municipaux suivants :

- Création d'un trottoir et réfection de la chaussée à la route de l'Affiaz à Colombier (Préavis 07/2020) pour un montant de CHF 486'000.00
- Création d'un cheminement piétonnier selon la motion Amato entre le carrefour du Signal et le Village de Monnaz (Préavis 05/2020) pour un montant de CHF 132'000.00

- Aménagements mobilité douce Morges-Echichens et remplacement d'une conduite d'eau potable selon Préavis 10/2018 d'un montant de CHF 912'000.00
- Réfection de la chaussée, trottoir et éclairage public au chemin du Cloud à St-Saphorin-sur-Morges (Préavis 02/2021) pour un montant de CHF 543'000.00
- Réfection de la chaussée, trottoir et éclairage public au chemin de la Rochette à St-Saphorin-sur-Morges (Préavis 03/2021) pour un montant de CHF 395'000.00
- Projet routier du Grand Record, de la rte de desserte de St-Fiacre, RC75, selon le Préavis 06/2019 pour un montant de CHF 1'850'000.00

Heureusement, ces travaux conséquents sont partiellement voire complètement finis. Les travaux des routes de l'Affiaz à Colombier, du Cloud et de la Rochette à St-Saphorin-sur-Morges, ont été achevés en 2022.

Concernant les travaux liés au Préavis 10/2018, traitant de la mobilité douce entre Echichens et Morges, le tapis définitif a été posé à l'été 2022. À l'exception de travaux de finition et de signalisation, le chantier en direction de Monnaz a également pu être terminé. Nous avons aussi mené des démarches pour confirmer les engagements pris notamment sur les limitations de vitesse et les inscriptions de passages piétons.

Des aménagements ont également été réalisés à la route de St-Fiacre, mais ne sont pas encore terminés. Ce projet doit être conduit de façon concertée avec la rénovation de la salle polyvalente et sera achevé en 2023.

À noter que nous avons aussi traité certaines demandes de modération de trafic et apporté des corrections mineures sur plusieurs aménagements routiers. D'autres réflexions sont encore en cours.

Au niveau des routes reliant Vaux-sur-Morges et les villages de St-Saphorin-sur-Morges et Colombier, nous avons étudié des propositions permettant de mieux canaliser le trafic. Sur la base de ces études, une phase de test sera proposée en 2023.

D'autres études ont aussi été menées notamment sur le carrefour En Grassiaz et aboutiront à des demandes de crédit en 2023 par voie de préavis. Relevons qu'il faut rester vigilant dans les travaux de réfection de nos routes communales pour maintenir le réseau dans un état correct afin d'éviter des augmentations de rénovation annuelles.

En ce qui concerne les interventions du service de piquet déneigement, il faut retenir les périodes de gel et de neige que nous avons rencontrées en fin d'année. À ce titre, nous remercions les employés communaux et les entreprises qui ont assuré dans la mesure du possible des interventions rapides et proportionnées. Nous sommes aussi reconnaissants aux habitants de faire preuve de compréhension à leur égard.

Pour améliorer les prestations proposées par le groupe de piquet et assurer un service de déneigement optimal, nous avons élaboré une directive. En parallèle, un règlement du service de piquet a été élaboré et entrera en vigueur au 1er janvier 2023. Ce dernier précise les conditions de travail et garantit les droits des employés communaux.

4.4 DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHETTERIE

4.4.1 VALORSA SA

La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités nécessaires pour gérer des déchets. Ainsi, Echichens est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes.

De même, notre commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA en est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

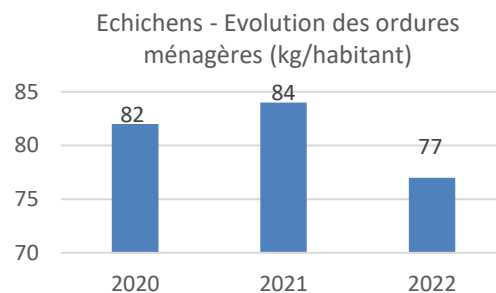
En 2022, notre commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. VALORSA est également venu collecter dans notre commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année.

Les écoliers ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

	2022 en tonnes facturées par Valorsa	2022 Destination	2022 Valorisation
Ordures ménagères	25'042	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'166	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets industriels	6'710	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'024	Incinerateur de Epura Incinerateur de SAIDEF	Chaleur/électricité
Verre	4'263	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électriques	320	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
Déchets spéciaux des ménages	233	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
Déchets carnés	932.5	GZM	Energie

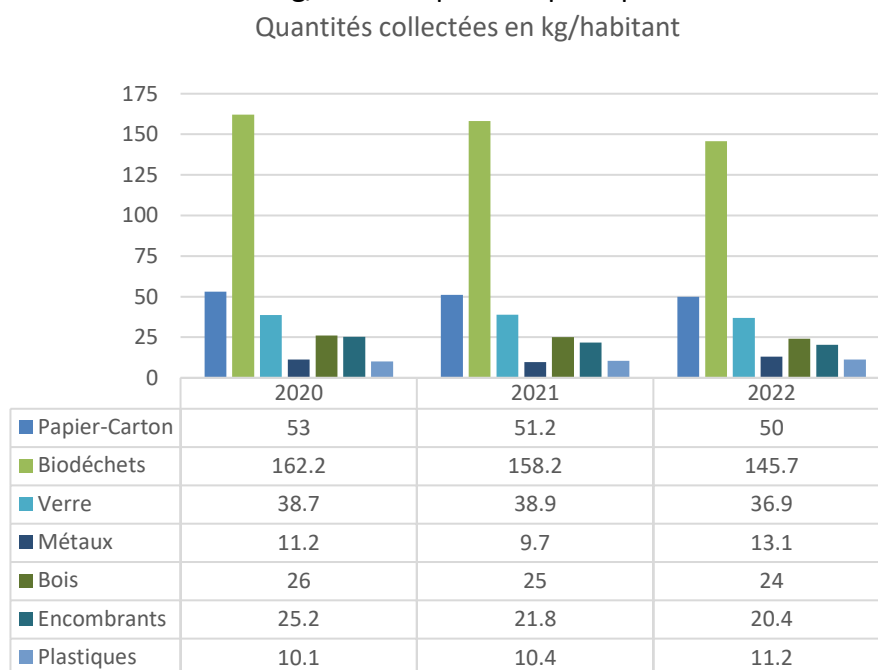
4.4.2 ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères, gérées par Valorsa, sont directement acheminées chez Tridel par camion compacteur permettant un transfert de la route au rail.



4.4.3 AUTRES DÉCHETS

Quantités collectées en kg/habitant pour les principaux déchets :



4.4.4 DÉCHETTERIE / ÉCOPOINTS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la gestion de la déchetterie est confiée à l'entreprise Henny Transports et Cie SA à Rolle.

Jours	Heures d'ouverture	Heures d'ouverture Réservé entreprises
Lundi	17h00 – 19h00	
Mardi	Fermé	
Mercredi	16h00 – 19h00	13h00-16h00
Jeudi	Fermé	
Vendredi	17h00 – 19h00	
Samedi	8h30 – 13h30	
Dimanche	Fermé	

Fréquentation de la déchetterie :

	2018	2019	2020	2021	2022
Déchetterie	14'932	20'882	17'436	19'671	20'736
Eco points	6'124	2'155	7'378	4'324	6'623
Entreprises	205	189	160	132	183
Total	21'261	23'226	24'974	24'127	27'542

Ces chiffres ne prennent pas en compte les entrées sur le site de Colombier.

4.5 RÉSEAUX ÉGOUTS-ÉPURATION

La Commune reste impliquée dans la gestion des réseaux égouts et épuration qui comprend, selon les villages, des infrastructures différentes. Cela demande une participation à de nombreuses structures et associations intercommunales, qui seront décrites ci-après.

Tout au long de l'année, l'équipe de voirie, en collaboration avec des entreprises spécialisées, s'est occupée de divers travaux d'entretien tels que :

- vidange des sacs de route sur l'ensemble du territoire
- campagne de curage des collecteurs
- travaux de réparation ponctuels sur le réseau, sur des chambres de visite ainsi que sur des regards.

4.5.1 STEP (STATIONS D'ÉPURATION)

Les trois stations d'épuration qui traitent les eaux usées de la commune fonctionnent bien. Les activités 2022 sont résumées ci-dessous.

LA STEP DE MORGES

Elle récolte les eaux usées des villages de Monnaz et Echichens.

15 communes sont raccordées à cette STEP, réunies sous le nom d'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM). Mme Villard, nouvelle directrice, a repris les commandes de l'ERM dans le courant de l'année. Elle apporte ses fortes compétences acquises dans son activité professionnelle antérieure dans les services du Canton.

En 2022, le Conseil intercommunal de l'ERM s'est réuni à 4 reprises et a voté 10 préavis :

- 01/2022 - Révision des Statuts et du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne [ERM].»
- 03/2022 - Comptes et gestion 2021
- 03/2022 - Demande de crédit de CHF 120'000.00 TTC, pour le remplacement d'un tronçon du collecteur « Ceinture Est, No 35 » sur la commune de Vuflens-le-Château
- 04/2022 - Demande de crédit complémentaire de CHF 520'000.00 TTC au préavis No 05/2018 pour la construction d'un nouveau collecteur de l'Églantine à la Prairie sur les communes de Chigny et de Morges

- 05/2022 - Demande de crédit de CHF 44'000.00 TTC, pour le déplacement d'un tronçon du collecteur « Ceinture Sud, No 78 » dans le cadre de l'aménagement de la parcelle No 451 sur la commune de Préverenges
- 06/2022 - Budget de l'exercice 2023
- 07/2022 - Demande de crédit de CHF 471'000.00 TTC, subvention non-déduite. Études complémentaires du projet d'ouvrage et de la demande d'autorisation de construire/mise à l'enquête, (Phases SIA 32 et 33), pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP, suite à l'interruption de la procédure API et à la modification de l'avant-projet qui en a résulté

Le rapport de gestion complet de l'ERM est consultable sur www.erm-step.ch.

LA STEP DE BREMBLENS

Elle récolte les eaux usées de St-Saphorin-sur-Morges.

7 communes sont regroupées sous le nom d'Association intercommunale d'épuration des eaux usées de Vufflens-la-Ville et environs (AIEV).

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises et a voté 2 préavis :

- Comptes 2021
- Budget 2023

L'Association a étudié en 2022 l'implantation de panneaux solaires qui fera l'objet d'une demande de crédit en 2023 de manière à diminuer sa dépendance énergétique.

LA STEP DE COLOMBIER-COTTENS

Elle récolte les eaux usées des villages de Colombier et Cottens. Elle est constituée sous la forme d'une entente intercommunale avec un Conseil administratif composé de 2 représentants par commune :

- Pour Hautemorges : Serge Gambarasi et François Delay
- Pour Echichens : Oscar Cherbuin, Président, et Philippe Jobin

Le personnel de l'ERM assure à notre grande satisfaction l'exploitation de la STEP du Pontet, depuis les travaux réalisés en 2017. La STEP fonctionne bien et répond donc aux exigences de la Confédération.

L'étude concernant la régionalisation de l'épuration s'est poursuivie en 2022. Sous l'impulsion du Canton, une analyse a été menée pour regrouper les STEP de Vullierens, Colombier et Grancy, qui a permis aux communes concernées - Echichens, Hautemorges, Grancy, Senarclens et Vullierens - de valider le principe d'un tel projet. Les prochaines étapes consistent à mettre en place une organisation intercommunale et poursuivre les études afin d'affiner les coûts.

Des travaux de chemisage de la conduite entre Cottens et Colombier ont été réalisés avec succès à l'été 2022.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

5.1 ASIME - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE MORGES ET ENVIRONS

Au 31 décembre 2022, l'ASIME était composée des 10 communes suivantes : Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Morges, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vullierens et Vufflens-le-Château, réunissant 27'341 habitants (26'190 en 2021).

Les municipalités ont délégué leurs compétences à l'Association scolaire intercommunale qui est dotée d'un organe exécutif et d'un organe délibérant.

Pour de plus amples informations, consulter le site www.asime.ch

5.1.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

ÉLÈVES

Alors qu'une augmentation importante de la population est constatée sur le territoire de l'ASIME (+4.2%), la hausse du nombre d'élèves n'est pas proportionnelle, avec seulement +1.5%.

LOCAUX

Ce tableau présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

Commune	Valeur	%
Aclens	176'307	2.0 %
Bremblens	-	0.0 %
Chigny	-	0.0 %
Echichens	1'165'484	13 %
Lully	188'932	2 %
Morges	6'293'053	70.2 %
Romanel-sur-Morges	293'722	3.3 %
Tolochenaz	291'454	3.2 %
Vufflens-le- Château	418'543	4.7 %
Vullierens	-	0.0 %
ASIME	141'695	1.6 %
Total	8'969'190	100.0 %

5.1.2 CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégués de chaque commune de la couronne morgienne : 1 municipal et 1 délégué du Conseil communal ou général
- 9 délégués de la commune de Morges : 2 municipaux et 6 délégués du Conseil communal

Les membres du Bureau sont élus pour un an. Dans la séance du 18.05.2022, Mme Jacqueline Botteron (Echichens) a été réélue à la présidence et Mme Christine Birarda (Lully) a été élue à la vice-présidence. Mme Corinne Bovet assume le secrétariat.

Le Conseil intercommunal s'est réuni le 18 mai pour approuver la gestion et les comptes 2021 et élire les membres du Bureau au 1^{er} juillet 2022. Le 27 septembre pour valider le budget 2023.

5.1.3 COMITÉ DE DIRECTION

M. Giuseppe Biancaniello siège au Comité de direction. Il est en charge des finances.

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année. La fréquence mensuelle des séances du Comité de direction ne permet toutefois pas de traiter tous les projets et toutes les tâches qui lui incombent. Aussi, il a constitué des groupes de travail (GT) auxquels participe une délégation réduite, en fonction du domaine concerné, qui ensuite lui rapporte.

5.1.4 LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nos collèges du cycle primaire HarmoS 1 à 8 sont rattachés à l'Établissement de Morges-Est. À la rentrée d'août 2022, ce dernier comptait 131 enseignants et assistantes à l'intégration, ainsi que 1'100 élèves répartis dans 58 classes et 8 collèges, dont ceux d'Echichens et de Colombier. Mme Myriam Corthésy en assure la direction, assistée par 5 doyennes.

Nos élèves du cycle secondaire 9 à 11 fréquentent l'établissement secondaire de Morges Beausobre. Au 1^{er} octobre 2022, cet établissement dirigé par M. Cyril Mignot, accueillait 764 élèves, répartis dans 39 classes, 100 enseignants (75.4 ETP) et 5 doyens.

5.1.5 ENCLASSEMENT DE NOS ÉLÈVES

Notre commune compte 380 élèves au sein de l'ASIME.

ENCLASSEMENT DANS LES COLLÈGES DE LA COMMUNE

Collège En Pontet, Colombier : Sur les 117 élèves, 105 sont domiciliés dans nos villages.
Collège Bellicot, Echichens : Sur les 139 élèves, 89 sont domiciliés dans nos villages.

ENCLASSEMENT DES ÉLÈVES DE NOTRE COMMUNE DANS DES COLLÈGES HORS TERRITOIRE COMMUNAL

Niveau	Collège	Domicile	Nombre d'élèves
1			0
2			10
	Collège de la Gracieuse	ECHICHENS	1
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	9
3			0
4			5
	Collège de la Gracieuse	ECHICHENS	1
	Collège du Petit-Dézaley	ECHICHENS	1
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	3
5			8
	Collège de la Gracieuse	ECHICHENS	2
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	6
6			7
	Collège de Romanel-sur-Morges	ECHICHENS	6
	Collège de Chanel	ECHICHENS	1
7			28
	Collège de Chanel	COLOMBIER	3
	Collège de Chanel	ECHICHENS	17
	Collège de Chanel	MONNAZ	2
	Collège de Chanel	ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	6
8			29
	Collège de Chanel	COLOMBIER	3
	Collège de Chanel	ECHICHENS	11
	Collège de Chanel	MONNAZ	4
	Collège de Chanel	ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	11
9			39
	Collège de Beausobre B1	ECHICHENS	12
	Collège de Beausobre B1	MONNAZ	2
	Collège de Beausobre B1	ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	4
	Collège de Beausobre B2	COLOMBIER VD	5
	Collège de Beausobre B2	ECHICHENS	12
	Collège de Beausobre B2	MONNAZ	2
	Collège de Beausobre B2	ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	2
10			35
	Collège de Beausobre B1	COLOMBIER	2
	Collège de Beausobre B1	ECHICHENS	1
	Collège de Beausobre B1	ECHICHENS	1
	Collège de Beausobre B2	COLOMBIER VD	4
	Collège de Beausobre B2	ECHICHENS	14
	Collège de Beausobre B2	MONNAZ	7
	Collège de Beausobre B2	ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	6
11			25
	Collège de Beausobre B2	COLOMBIER	6
		ECHICHENS	10
		MONNAZ	3
		ST-SAPHORIN-SUR-MORGES	6
Total général			186

5.1.6 TRANSPORTS SCOLAIRES

On distingue 2 types de transports :

- les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers ;
- les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers.

En principe les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7P et 8P sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière et de Chanel, et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile) ;
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux) ;
- Transports pour les camps externes (camps de ski alpin) ;
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc. ;
- Transports pour les colonies de vacances.

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves de la 7^e à la 11^e année dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne) ;
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour les élèves du Raccordement ou de la filière Sport-Art-Études (transports de ligne).

Vu l'étendue du territoire de notre commune fusionnée, par mesure d'équité pour nos écoliers, la Municipalité a reconduit en 2022-2023 la décision de prendre en charge la carte SwissPass pour le transport de tous les écoliers du cycles Harmos 7 à 11 scolarisés à moins de 2.5 km du lieu de scolarisation à Morges (en raison de l'importante déclivité des chemins pour rejoindre notre commune).

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

5.2 PEDIBUS

Donnant suite à une requête particulière émanant du nouveau quartier de Grassiaz à Echichens, la Municipalité a répondu favorablement à la demande d'un collectif de résidents et a décidé de financer un système de Pédibus empruntant partiellement les transports publics depuis leur quartier et jusqu'au centre du village, pour les enfants de 1P à 6P.

5.3 CANTINES SCOLAIRES DE COLOMBIERS ET ECHICHENS

En raison des travaux de transformation de la salle polyvalente d'Echichens, la cantine scolaire d'Echichens était installée à la buvette du FC Echichens durant toute l'année 2022.

Cantine	Nb de places/jour	Nb enfants inscrits	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
En Pontet, Colombier	48	56	36	45	37	31
Bellicot, Echichens	36	40	30	20	26	28
Total	84	96	66	65	63	59

État au 31.12.2022

Selon la fréquentation, les enfants sont encadrés par deux, trois ou quatre adultes. Les parents s'acquittent d'une finance annuelle d'inscription non remboursable (CHF 100.- par famille). Le prix des repas et de la prise en charge est de CHF 18.00 par jour et par enfant, TVA en sus. En effet, vu le succès des cantines, le montant de la TVA doit être imputé en raison du volume des repas facturés.

Les repas, équilibrés et variés, sont préparés par Le Relais à Morges. Ils comprennent une entrée, un plat et un dessert. Pour les enfants souffrant d'intolérances, il est possible d'obtenir un menu adapté.

96 enfants inscrits au 31.12.2022

Moyenne de 64 repas/jour en 2022



	Nb enfants inscrits au 31.12.	Nb de repas servis	Moyenne repas/jour	Excédent de charges net CHF
2022	96	8843	64	4'633.50
2021	108	10'173	68	6'004.50
2020	123	8'147	66	7'950.50
2019	124	7'728	54	3'584.10
2018	98	6'011	41	2'081.70

Un décompte est établi avec les communes d'Aclens, Bremblens, Romanel-sur-Morges et Vullierens, afin qu'elles rétrocèdent à Echichens les montants correspondant aux élèves de ces communes qui fréquentent nos cantines.

En principe les enfants fréquentent la cantine du collège dans lequel ils sont scolarisés. Certains élèves de Romanel domiciliés à Echichens sont cependant accueillis à Echichens durant l'année 2022-2023, car la cantine de la Tomatine à Romanel n'était pas en mesure de répondre à l'ensemble des demandes.

5.4 UAPE LES PAND'AMIS ECHICHENS

La Municipalité, qui a participé activement à la création de la nouvelle UAPE d'Echichens (Préavis 04/2021), est représentée au sein du comité.

Face à la demande toujours croissante, la capacité d'accueil a été portée à 48 enfants en 2022. Les élèves qui fréquentent cette structure peuvent être enclassés dans un des trois collèges suivants: Echichens, Colombier et Romanel-sur-Morges, accessibles à pied ou en bus scolaire.

Cette structure vient compléter une offre déjà présente sur notre commune. Toujours insuffisante à satisfaire l'importante demande, elle est destinée à évoluer progressivement. Une collaboration est établie avec les cantines scolaires communales pour trouver la meilleure solution pour les familles en fonction des places disponibles.

5.5 PASSEPORT-VACANCES DE MORGES ET ENVIRONS



Après deux années marquées par les mesures liées à la pandémie de Covid-19, le Passeport-Vacances a retrouvé son activité normale. Épargné par la météo, il n'a dû enregistrer que trois annulations d'activités. La foire aux jouets a rencontré un joli succès avec 55 vendeurs en herbe. En outre, 31 enfants réfugiés ukrainiens ont été accueillis au sein du Passeport-Vacances.

Bilan en chiffres :

- 489 passeports vendus
- 155 accompagnants bénévoles
- 506 activités
- 185 organisateurs
- 32 communes-partenaires

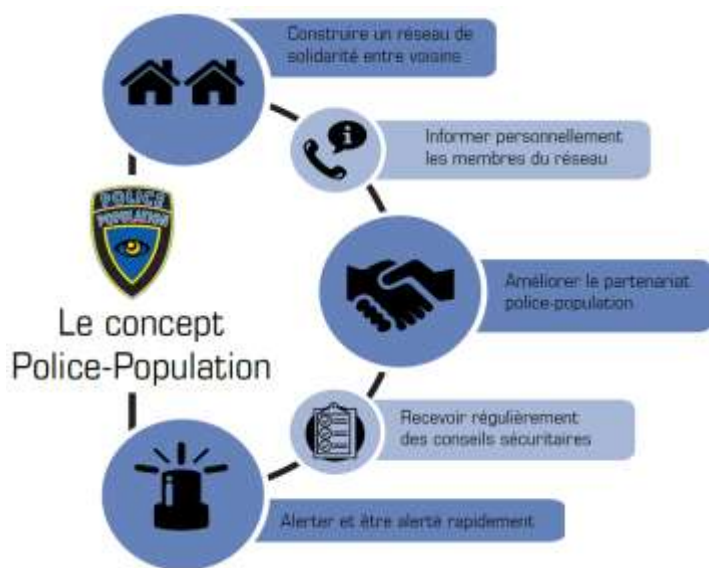
Pour de plus amples informations : www.pv-morges.ch

6. POLICE

6.1 POLICE RÉGIONALE

La Gendarmerie cantonale est chargée de la surveillance et de la sécurité sur notre territoire communal.

6.1.1 CONCEPT POLICE-POPULATION



Le concept Police-Population est déployé depuis 2013. Des référents de quartier sont désignés ; leur identité est connue des habitants du quartier mais ne doit pas être publiée, sur recommandation de la Gendarmerie cantonale.

6.1.2 LE POSTE MOBILE. LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Un poste mobile stationne une fois par mois dans la commune et opère un tournus entre les villages. Les agents sont à la disposition et à l'écoute de la population.

La présence des postes mobiles de la Gendarmerie permet :

- de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique.
- d'offrir aux citoyens sur tout le territoire communal les services d'un poste de gendarmerie.

6.1.3 STATIONNEMENT

Une convention est passée avec la commune de Préverenges, dont les ASP (assistants de sécurité publique) assurent les contrôles de stationnement et la gestion des commandements de payer.

Après la mise en œuvre du nouveau dispositif de parcage prévu dans le cadre du règlement sur les parkings et du Préavis 03-2/2017 sur l'ensemble des villages à partir de 2018, la Municipalité a observé que de nombreux pendulaires continuaient de monopoliser des places de parc au centre du village d'Echichens, au détriment des résidents et des visiteurs des commerces. Ce constat est d'ailleurs partagé par les commerçants, qui ont fait part de leur ras-le-bol à travers une pétition intitulée « Stop aux véhicules squatteurs » adressée à la Municipalité en mars 2022, qui a été relayée au Conseil communal par le biais du postulat de M. Philippe Rochat.

Dans le cadre de la mise en service du parking situé derrière l'administration communale (Préavis 01/2021) et de celui de Bellicot-Grand-Record (Préavis 06/2019), la Municipalité a initié une adaptation du dispositif de stationnement. Parmi les mesures adoptées, citons :

- Limitation à deux heures maximum de la durée de stationnement sur les parkings les plus proches du centre du village d'Echichens; le parking de 90 places est entièrement libre dès 19h et le week-end.
- Installation d'horodateurs, permettant un contrôle facilité par les ASP (assistants de sécurité publique) via l'application, et un paiement aisé pour les usagers; la première demi-heure de stationnement sur St-Fiacre Nord est gratuite pour permettre de déposer les enfants à l'école ou aux activités organisées sur le site. Au sud, les 20 premières minutes sont gratuites pour les haltes de courte durée dans les commerces.
- Création de 24 places de parc privatives pour les habitants du village n'ayant pas de stationnement lié à leur logement; ces places se situent sur un tronçon de la route de St-Fiacre qui a été interdit à la circulation pour y favoriser la mobilité douce et garantir la sécurité des usagers;
- Privatisation du parking de l'administration; à l'exception de places louées au SAMS et de places de courte durée pour les usagers de l'administration, le stationnement est réservé aux locataires de la ferme communale, aux autorités, au personnel communal et aux visiteurs lors de séances de travail.

Les principales mesures devaient être coordonnées avec les travaux de la salle polyvalente et ont pu être déployées à partir de novembre 2022. Elles ont rapidement permis de retrouver des places de stationnement au centre. Cependant, le nouveau dispositif ne pourra pleinement déployer ses effets qu'après la fin des travaux sur le site de Bellicot.

6.2 CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

Les statistiques officielles de l'État de Vaud signalent une population résidente de 3'214 habitants au 31 décembre 2022.

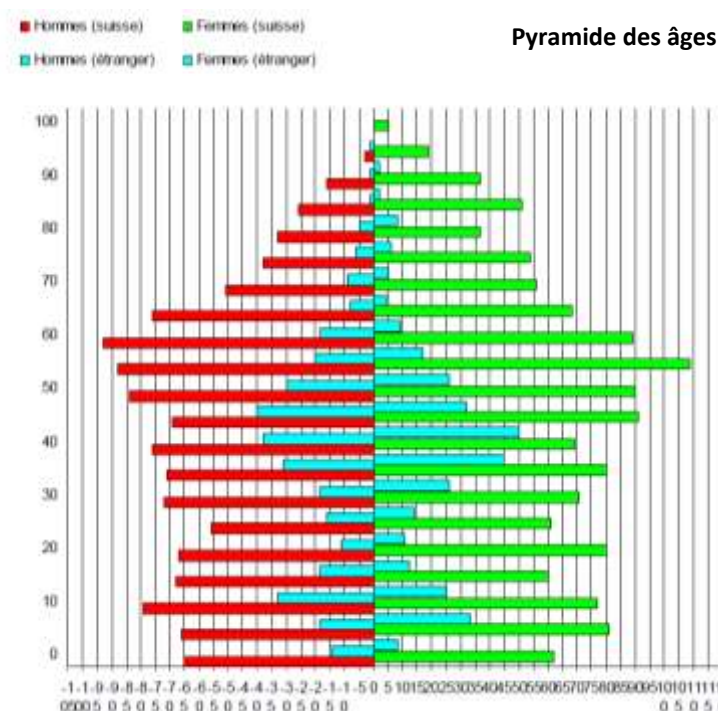
Les chiffres de l'État de Vaud ne permettent pas une répartition détaillée par village. L'écart avec les chiffres ci-dessous s'explique par le fait que la population étrangère, bénéficiant d'un permis de moins d'un an (permis L), ne figure pas dans cette statistique.

Dans notre registre, le recensement de la population s'établit comme suit au 31 décembre 2022 :

Résidents principaux Suisses	Résidents principaux Étrangers	Résidences secondaires Suisses	Résidences secondaires Étrangers	Total général
2'530	696	42	1	3'269

Depuis l'an 2000, la population dans nos 4 villages a évolué de 54.5 %, dont 31.9 % (+ 790 habitants) depuis 2011, date de la fusion.

	1900	1950	1980	1990	2000	2011	2021	2022
Colombier	375	285	325	332	460	531	581	588
Echichens	358	393	639	926	1'013	1'098	1'550	1'598
Monnaz	139	108	164	206	278	367	437	454
St-Saphorin	206	222	219	217	365	483	610	629
Total	1'078	1'008	1'347	1'681	2'116	2'479	3'178	3'269



6.2.1 MUTATIONS

Le nombre total de mutations est en légère augmentation par rapport à 2021.

	Arrivées	Départs	Naissances	Décès	Changements d'état civil	Permis de séjour	Cartes d'identité	Total
2022	354	266	35	58	58	260	111	1'142
2021	315	290	38	43	102	244	105	1'137
2020	311	286	38	54	74	299	76	1'138
2019	227	207	40	61	30	248	98	911

6.3 SERVICE INCENDIE ET SECOURS « MORGET »

Le SIS Morget rassemble la population de 24 communes urbaines et rurales de la région de Morges, comprenant plus de 55'000 habitants.



Le Comité de Direction s'est réuni lors de dix séances ordinaires et d'une séance extraordinaire.

Le Conseil intercommunal, présidé par M. Oscar Cherbuin jusqu'au 30 juin 2022, a voté les préavis suivants sur les comptes 2021 et le budget 2023.

Durant l'année 2022, en collaboration avec l'ECA et Team Consulting, le CODIR a travaillé sur le préavis voté le 2 décembre 2021 concernant la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif. Après avoir reçu le rapport de son mandataire, le CODIR a pris la décision de renoncer à l'achat de la halle MBC de Tolochenaz, principalement pour les raisons suivantes:

- Péjoration de la sécurité actuelle, en raison de l'allongement du délai d'intervention
- Bassin de recrutement insuffisant sur ce territoire pour assurer les effectifs
- Désorganisation complète du système de défense incendie de l'association, avec le risque de ne pas pouvoir maintenir l'Organe d'Intervention de St-Prex (et fin de la subvention de l'ECA et du matériel)
- Une modification du plan de quartier, avec ajout du 30km/h dans cette zone

Dès lors, le CODIR et la Municipalité de Morges cherchent ensemble la meilleure solution afin de trouver un nouvel endroit pour la caserne.

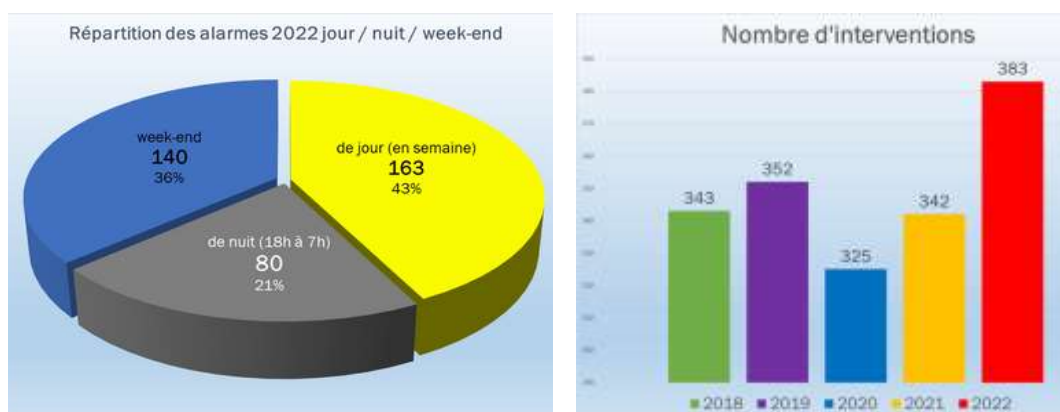
L'Organe d'intervention (OI) DAP de Senoge-Arénez a déménagé dans ses nouveaux locaux à Aclens, au mois de juin ; d'autre part, la première pierre a été posée fin 2022 sur le site de Yens, qui abritera l'Organe d'intervention DAP Dissy dès l'année 2023.

INTERVENTIONS

Le SIS Morget est intervenu 383 fois en 2022 (contre 342 en 2021), soit :

- 91 feux
- 12 éléments naturels
- 55 assistances
- 16 pionniers/accidents
- 108 techniques
- 30 ABC
- 71 alarmes automatiques

Cela représente plus de 4'150 heures d'intervention.



Le rapport annuel 2022 complet est consultable sur le site du SIS Morget : www.sismorget.ch

6.3.1 DAP SENOGE-ARÉNAZ

Communément appelé Senar, ce détachement d'appui (DAP) couvre les territoires des communes d'Aclens, Bremblens, Echichens, Romanel-sur-Morges et Vullierens. Il intervient lors de petits sinistres, d'inondations, de sauvetages, et peut également être appelé en renfort sur l'ensemble du territoire du SIS Morget. Ses effectifs sont au nombre de 22 au 31.12.2022 (contre 31 l'année précédente). M. Olivier Henny a quitté ses fonctions de chef de section à la fin de l'année ; il a été remplacé par M. Patrick Kowalski.

Au cours de l'année, le détachement a effectué 27 interventions (32 en 2021) : 10 alarmes automatiques intempêtes, 3 « technique », 4 éléments naturels, 7 feux, 3 alarmes automatiques justifiées.

La commune a soutenu les démarches entreprises pour trouver des pompiers bénévoles et remercie toutes les personnes qui se sont engagées au sein de ces organes.

6.4 PROTECTION CIVILE, RÉGION MORGES

En 2022, le Lieutenant-Colonel Laurent Sunier a succédé au Lieutenant-Colonel Marc Dumarteray à la tête du bataillon du District de Morges, qui comptait un effectif de 478 astreints au 31.12.2022.

Outre les activités régulières de formation, de contrôle des abris et de protection des biens culturels, la protection civile régionale a été engagées sur différents fronts.

GUERRE EN UKRAINE

La protection civile a été fortement sollicitée au début de l'année 2022. Alors que la fin d'engagement de la Protection civile pour la crise sanitaire a été prononcée, la situation géopolitique en Ukraine a créé un sentiment d'insécurité et déclenché une vague de questions et d'inquiétudes de la part des instances politiques et des citoyens du district. Des réponses ont été apportées concernant les comprimés d'iode, les abris privés et la plateforme d'attribution des places des abris publics.

À trois reprises, en juin, juillet et novembre, le bataillon du district de Morges a effectué des mission d'appui au centre d'accueil pour les réfugiés à Beaulieu.



CRISE ÉNERGÉTIQUE

Dès le début du mois d'octobre, l'ORPC a été fortement impliquée dans la préparation à une possible crise énergétique. En collaboration avec la Préfecture, elle a appuyé les communes dans la mise en place de leur dispositif, plus particulièrement les points de rencontre d'urgence (PRU).

TEST DES SIRÈNES

Le traditionnel test annuel des sirènes fixes (au nombre de 69 pour le district), a eu lieu le premier mercredi du mois de février, le 02.02.2022. Une quarantaine d'astreints ont été convoqués pour cet engagement. Cette année, le contrôle a été allégé en effectifs, étant donné les nombreuses mobilisations pour la crise sanitaire. En revanche, le dispositif 2023 se déroulera dans sa variante.

PLAN CANICULE

La protection civile a été engagée lors des déclenchements du Plan canicule, du 16 au 21 juin, puis du 18 au 21 juillet 2022.

TOUR DE FRANCE

Entre le 5 et le 11 juillet, la PCi a travaillé pour le tour de France, qui a regroupé 200'000 spectateurs au bord des routes suisses. Le jour où la course a traversé la région, ce sont quelque 267 astreints qui étaient engagés.

DÉLESTAGE AUTOROUTIER

Le 3 août 2022, 14 astreints ont été appelés dans le cadre d'un accident mortel ayant entraîné la fermeture de l'autoroute A1. Ils ont ensuite été appuyés par 23 hommes supplémentaires des ORPC de Nyon et de Lausanne Ouest.

7. SÉCURITÉ SOCIALE

7.1 ARASMAC-ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONAY

L'ARASMAC est une association de communes au sens des art. 112 et ss de la Loi sur les communes (LC). Elle est composée des 56 communes du district de Morges.

Chaque commune est représentée par un membre de sa Municipalité délégué au Conseil intercommunal (Législatif). Le Comité de direction (Exécutif) est composé de 6 membres également issus des communes du district et d'un·e président·e, élus par le Conseil, pour la durée de la législature.

Elle emploie, tous secteurs confondus, près de 200 collaboratrices et collaborateurs.

BUTS PRINCIPAUX

L'Association a pour buts principaux, au sens de la LC, auxquels participent toutes les communes membres :

- l'application des dispositions que la Loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations de communes, y compris la relation avec la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (LEmp), CSR
- l'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'Assurances sociales (RAAS), AAS

BUT OPTIONNEL

L'Association a pour but optionnel, au sens de l'article 112 al.2 in fine LC :

- l'Accueil de jour des enfants
- le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne (AJEMA)
- l'Accueil Familial de Jour (AFJ)

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Les préavis suivants ont été votés en 2022 :

- Préavis 1/03.2022 - Création de 18 nouvelles places d'accueil Réseau AJEMA, UAPE Marais'Cré, Gimel
- Préavis 2/06.2022 - Comptes et rapport de gestion 2021
- Préavis 3/06.2022 - Création de nouvelles places d'accueil au sein du réseau AJEMA, 12 places UAPE La Fourmilière, Lonay ; 12 places, UAPE Le Cerf-volant, St-Prex ; 12 places, UAPE J. Dubochet-Antenne Bluard, Morges ; 10 places, UAPE Les Guifettes, Préverenges
- Préavis 4/09.2022 - Création de nouvelles places d'accueil au sein du réseau AJEMA, accueil préscolaire, 22 places ORIF, Morges
- Préavis 5/09.2022 - Budget 2023
- Préavis 6/09.2022 - Demande de crédit complémentaire - Secteurs AJEMA et AFJ

Pour de plus amples informations, consulter le site www.arasmac.ch

7.2 PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE

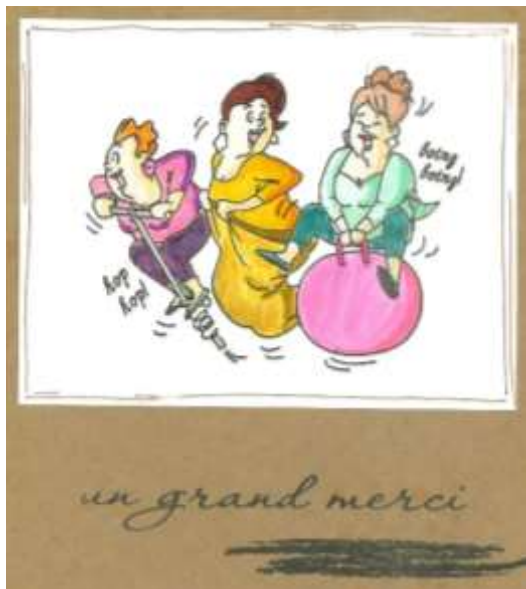
En 2022, la commune a payé des acomptes pour CHF 3'081'010.00 de participation à la cohésion sociale 2022. La participation à la cohésion sociale prévisionnelle 2022 à charge des communes se monte à environ CHF 810.9 millions après déduction des CHF 43.9 millions selon l'accord canton-communes, contre environ CHF 816 millions prévisionnels en 2021.

Au niveau cantonal, le décompte final à charge des communes, basé sur les comptes 2021 de l'État de Vaud, s'élève à CHF 845'342'044.-. Pour la commune, le bouclage du décompte final 2021 ci-dessous s'est soldé par un remboursement de CHF 1'379'770.40.

Régime social	CHF
PC (Prestations complémentaires) à domicile et hébergement	762'480.56
Assurance maladie	355'480.60
RI (Revenu d'insertion) et participation cantonale à l'assurance chômage	800'760.57
Subventions et aides aux personnes handicapées	349'247.66
Prestations pour la famille et autres prestations sociales	191'909.11
Bourses d'étude et d'apprentissage	100'901.22
Protocole d'accord Etat-Communes du 25.08.20	- 75'732.06
Montant supplémentaire accordé par le C.E. le 8.12.21	- 75'732.06
Participation totale 2021	2'409'315.60

7.3 ACTIVITÉS SENIORS

Vu le succès du cours de gymnastique urbaine pour les citoyens de 60 ans et plus, mis sur pied en 2021, la Municipalité a souhaité continuer d'offrir cette activité. Dispensées par l'école Move2be, les séances ont lieu le jeudi de 10h00 à 11h00, durant la belle saison dans un de nos quatre villages, sous forme de tournus.



Les remerciements des participants adressés à la commune pour l'organisation des cours de gymnastique urbaine.

8. SERVICES INDUSTRIELS

8.1 EAU POTABLE

Les villages de Colombier, St-Saphorin et Echichens sont alimentés principalement par la conduite du Morand, alors que le village de Monnaz est relié au réseau de l'AVM. Cette particularité engage la commune d'Echichens sur plusieurs fronts.

Sur le réseau d'alimentation du Morand géré par la Ville de Morges, les employés communaux relèvent 450 compteurs afin de pouvoir effectuer la facturation relative à la consommation de chaque ménage. Ils effectuent également des recherches et contrôles pour détecter les fuites et réaliser des réparations, ce qui a correspondu à 292 heures de travail pour notre personnel communal.

Les pertes de ce réseau en 2022 se sont limitées à 10.6% en légère augmentation par rapport à 2021 (9,3%). Pour le réseau de l'AVM, elles s'élèvent à 11% (13,8% en 2021). Les relevés effectués par les instances cantonales ont montré que l'eau est de bonne qualité sur toutes les sources.

L'année 2022 correspond à une période de sécheresse historique. Une longue période de restriction d'eau a dû être imposée pour assurer un niveau minimum de nos sources d'approvisionnement en eau potable. Ce genre d'événements sont susceptibles de se reproduire plus souvent à l'avenir en raison du réchauffement climatique. Notre région est particulièrement

soumise aux effets de ces changements. La Municipalité étudie au travers du PECC (Plan énergie et climat communal) plusieurs mesures qui permettront de mieux les gérer.

Malgré ces conditions spéciales, la consommation d'eau potable par la population de nos 4 villages a été supérieure en 2022, la sécheresse expliquant le besoin accru en eau.

RÉCAPITULATIF DES ACHATS ET VENTES D'EAU EN 2022 SELON LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX D'EAU POTABLE :

Réseau d'alimentation	Achat d'eau m ²	Eau facturée m ²	Perte sur réseau m ²	Perte sur réseau en %	Revenus
Morges - Morand	213'140	182'300	22'644	10.62%	336'484.25
AVM*	26'479			11%	

*la facturation aux consommateurs sur Monnaz se fait directement par l'AVM

8.1.1 ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VALLON DE LA MORGES AVM

En 2022, Les préavis suivants ont été présentés lors des 3 séances intercommunales :

- Préavis 01/03.2022 Demande de crédit de CHF 330'000.00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable aux chemins des Vignes et du Carolet - Commune de Vufflens-le-Château
- Préavis 02/03.2022 Demande de crédit de CHF 270'600.00 pour le remplacement de la conduite au chemin des Vignes - Commune de Vufflens-le-Château
- Préavis 01/06.2022 Rapport de gestion 2021
- Préavis 02/06.2022 Comptes 2021
- Préavis 01/12.2022 Budget 2023

En 2022, différents travaux ont été menés sur les réseaux :

- Remplacement d'une conduite à l'entrée sud de Monnaz (sur la RC 74)
- Remplacement de la conduite d'alimentation en eau sur le chemin de Châteauneuf dans le village de Monnaz

Des démarches ont été entreprises par l'AVM et la Commune de Clarmont pour que cette dernière rejoigne l'Association intercommunale. Elles se poursuivront en 2023 pour aboutir à une adhésion à notre réseau par cette nouvelle commune.

Plus d'informations sur l'AVM, notamment sur la qualité de l'eau, en allant directement sur www.avm-eau.com.

8.1.2 SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION DES EAUX DU PÉNEZY (SAGEP)

La Commune d'Echichens a des actions dans la SAGEP. Cette dernière fournit de l'eau à Monnaz. En 2022, le Conseil d'administration (CA) a tenu 11 séances et une assemblée générale. Les sujets traités ont été très divers. Le secrétariat a été tenu depuis le début de la législature en cours par le représentant de l'AVM, Oscar Cherbuin.

Hormis l'administration courante, le bouclage des comptes 2021 et l'élaboration du budget 2023, le Conseil d'administration a aussi mené plusieurs études. Il a notamment mandaté le Professeur Parriaux pour établir un rapport sur le comportement de la nappe phréatique soumise à l'exploitation des 3 captages ainsi qu'un second rapport sur la relation nappe phréatique et comportement du Pénezy dans l'environnement de ses captages. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de créer un 4^e puit de pompage, ce qui impliquerait une renaturation du Pénezy aux alentours et un partenariat avec l'Association intercommunale des Eaux de Ballens – Berolle – Mollens AIEBBM. Les compétences du Professeur et ses expertises sont précieuses pour le CA de la SAGEP.

8.2 ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2022, plusieurs chantiers routiers prévoyaient une intervention sur l'éclairage public, notamment ceux effectués sur les chemins du Cloud et de la Rochette et suite aux travaux sur la RC74 et la RC 75 pour l'aménagement d'un projet de mobilité douce.

Après ces travaux, l'éclairage public de la commune se présente comme suit :

- 243 luminaires LED (+28)
- 99 luminaires sodium (-17)
- 16 luminaires divers

Globalement, cela correspond à 362 points lumineux (+11) par rapport à 2021.

À noter également que la Municipalité a présenté un préavis 05/2022 qui sollicitait un crédit de CHF 95'000.- destiné à poursuivre l'installation de la technologie LED sur l'ensemble des lampadaires de l'éclairage public. Ce dernier ayant été accepté, les travaux interviendront en 2023.

La technologie LED permettra à la commune de programmer une réduction de l'éclairage selon un plan d'allumage modulé, entre le moment où les luminaires se déclenchent automatiquement à la nuit tombante et celui de l'extinction automatique le matin. Il est proposé de procéder de la manière suivante :

- Dès l'allumage automatique des lampadaires jusqu'à 21h00, à 100%
- De 21h00 à 23h00, à 30%
- De 23h00 à 4h00 du matin, à 10%
- De 4h du matin à 6h00, à 30%
- De 6h30 à extinction automatique des lampadaires, à 100%

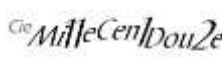
	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation en kWh	80'732	77'413	79'263	75'256	68'464

9. VIE ASSOCIATIVE

9.1 SOCIÉTÉS LOCALES

La commune compte 23 sociétés et/ou groupements actifs.

Après la fin des mesures de restrictions liées à la pandémie de Covid-19, les activités ont pu reprendre leur cours.

Société locale		Président/e
	Aînés de Monnaz	Mme Catherine Cruchon
	Amicale des sapeurs-pompiers « Senoge-Arénez »	M. Olivier Henny
	APV-Association des Paysannes Vaudoises Colombier et environs	Mme Viviane Grossenbacher Mme Nicole Dumauthioz
	APE-Association des Parents d'Elèves, Echichens	Mme Anetta Christinat
	BMX Club Echichens Bicross	M. Gérard Kehrli
Bibliothèque de Monnaz		Mme Céline André
La Boule flottante	Amicale de Pétanque d'Echichens	M. Denis Reichenbach
	Col'Anim Groupe d'animation de Colombier	Mme Catherine Masson Mme Amélie Velut
	Compagnie MilleCentDouze Troupe de théâtre	Mme Jenny Humbert
Le Cotterd		M. Alain Cruchon
	FC Echichens	M. Michel Cruchon
	FC Pied du Jura	Mme Sarah Brechet
	GASS-Groupe d'animation de St-Saphorin-sur-Morges	Mme Desdemona Jones
	GRAM-Groupe d'animation de Monnaz	Mme Corinne Bovet
	Gymnastique Echichens	M. Gaël Rochat
	L'Alka Jars Compagnie théâtrale d'Echichens	Mme Josabeth Anoz

	La Villanelle Chœur mixte	Mme Serena Pitt
	Jeunesse de Colombier et environs	M. Loïc Parlier
	Jeunesse de Monnaz	M. Marvin Pittet
	Mémoire de Monnaz	Catherine Cruchon
	Société de Tir les Jars, Echichens	M. Roger Gros
	Sports Academy Gym hommes	M. Sébastien Panchaud
	TCCE-Tennis Club Colombier et environs	M. Eric Jordan

Les sociétés et groupements locaux sont les principaux garants de l'animation socioculturelle et sportive de la commune. Ils sont dirigés et animés par des gens passionnés et bénévoles qui offrent à la population de nombreuses activités variées.

La Municipalité leur apporte un soutien tant financier que logistique, en fonction des besoins propres à chacun. Le site internet <https://www.echichens.ch/societesclubs> leur réserve un espace pour se faire connaître et présenter leurs activités.

En 2022, la Municipalité a reçu les membres des comités lors de sa traditionnelle rencontre du début d'année. Le 10 octobre 2022, tous se sont également retrouvés lors du repas organisé par les sociétés d'animation des villages avec l'appui de la commune.

La Municipalité remercie et félicite chaleureusement tous les acteurs pour leur engagement et leur motivation.

10. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHICHENS

Après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion 2022 présenté par la Municipalité,
- des comptes 2022, qui font l'objet d'un document séparé,
- du rapport de la commission de gestion,

DÉCIDE

1. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2022.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Philippe Jobin



La Secrétaire
Laure Pingoud